
DC
299
.S72
S44
A 824,439



RECTIFICATIONS

HISTORIQUES

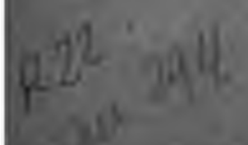


PARIS

LACHAUD ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, PLACE DU THÉÂTRE-FRANÇAIS, 4

1875



RECTIFICATIONS

HISTORIQUES

Cette brochure n'est pas mise en vente

RECTIFICATIONS

HISTORIQUES



PARIS

LACHAUD & Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, PLACE DU THÉATRE-FRANÇAIS, 4

—

1875

Paris, octobre 1875.

Mon cher ami,

*Vous m'avez imposé une lourde tâche, et à vrai dire, quand je l'ai acceptée, je ne savais pas à quoi je m'engageais. Je vous ai promis de lire le premier volume de l'ouvrage qu'a publié M. Sorel, et qu'il a décoré du titre pompeux d'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande. *Je vous ai promis de signaler à votre attention d'historien sérieux et véridique les erreurs que je rencontrerais dans ces quatre cents pages.*

Je vous le répète : je ne savais pas l'étendue du sacrifice que vous me demandiez et auquel j'ai consenti pour vous plaire.

Je lis trop pour être bien difficile ou bien exi-

geant; mais j'ai rencontré peu de livres dans ma vie qui m'aient laissé une impression aussi défavorable.

Ce n'est pas une histoire, c'est le dossier d'un réquisitoire. C'est une compilation de tout ce qui a été écrit par d'autres, d'une façon beaucoup plus élevée et plus historique. Rien de plus vulgaire que les déductions ou les inductions de l'auteur. On dirait le cours d'un pauvre suppléant de collége, faisant au jour le jour le texte de sa leçon d'histoire avec les livres et les journaux qu'il a ramassés de différents côtés.

A proprement parler, ce livre n'a qu'une qualité sérieuse : c'est l'habileté avec laquelle l'auteur utilise son butin pour attaquer le gouvernement de l'Empire dont il a été l'employé sinon le serviteur.

Car M. Sorel était sous l'Empire un des attachés du ministère des Affaires étrangères, et quand vint la révolution de Septembre, elle l'y trouva avec trois ou quatre ans de grade. Il doit avoir monté depuis; mais évidemment il cherche à monter encore.

Ce n'est pas un crime sans doute, et dans un temps aussi incertain que le nôtre, le mal n'est pas là. Il va sans dire que les employés ne

peuvent à chaque changement perdre le fruit de leurs premiers services. On comprend donc qu'ils restent; on comprend qu'ils montent.

Mais pourquoi choisir pour moyen d'ascension le métier d'historien accommodé aux colères des nouveaux venus et aux rancunes de l'esprit de parti?

Il y a tant d'autres manières de servir, de plaire et même de flatter.

L'histoire, et surtout l'histoire contemporaine, est un domaine sacré où l'on ne doit pas s'aventurer en profane. Mens sana in corpore sano, *c'est la première des qualités requises pour l'historien. On n'exige pas de lui qu'il soit infaillible mais qu'il soit honnête. Celui qui sciemment, dans un but quelconque, écrit une histoire faussée, celui-là mérite d'être chassé de la phalange.*

Le livre de M. Sorel n'est donc pas une histoire, ce n'est qu'un pamphlet historique, et il ne tardera pas à se fondre dans le groupe de ses semblables.

Ce qui surprend aussi à la lecture de ces pages, c'est l'aisance presque naïve avec laquelle l'auteur se dispense des recherches et des études qui auraient pu lui permettre d'offrir à son lec-

teur quelque chose de nouveau. C'est du plagiat d'un bout à l'autre; on est tenté parfois d'en rire, et on se demanderait quelle est la pensée qui à présidé à ce travail si deux ou trois passages malheureux ne la faisaient ressortir.

Je ne lirai pas le second volume. Je ne vous l'ai pas promis, et j'en ai assez comme cela.

Votre tout dévoué

SCRUTATOR.

RECTIFICATIONS HISTORIQUES

Page 3.

« La République de 1848, dit l'auteur, fit l'expédition de Rome, qui était la négation violente de la souveraineté nationale. »

Ce jugement n'est pas correct. Quand l'expédition de Rome fut entreprise par le gouvernement de 1848, l'Italie n'était pas encore une nation homogène. Elle renfermait plusieurs États souverains et indépendants les uns des autres, aussi bien que la Bavière est indépendante de l'Autriche et l'était alors du reste de l'Allemagne.

Les États Romains étaient un de ces États et le gouvernement pontifical avait réclamé le secours de la France contre des rebelles qui s'étaient emparés de la capitale.

C'est à sa demande que le gouvernement républicain de 1848 fit l'expédition de Rome, et prêta au saint-siége le concours de ses forces.

Cela n'était donc pas une négation ni une violation du principe de la souveraineté nationale.

Page 3.

« Cette souveraineté (la souveraineté nationale), l'Empire la représentait sous sa forme la plus arbitraire : le plébiscite. »

Cette phrase est plus sonore que précise. En quoi le plébiscite est-il la forme la plus *arbitraire* de la souveraineté nationale ?

Tout dans l'acte lui-même est réglé par la loi, à ce point que l'arbitraire en est au contraire exclu d'une façon pour ainsi dire matérielle.

Il n'appartient à personne, dans l'acte plébiscitaire, de créer à sa volonté des droits inégaux, des privilèges quelconques. Chaque citoyen exprime sa volonté et use de son droit électoral par cela même qu'il est citoyen.

On peut approuver ou désapprouver ce système; mais à coup sûr, bien loin d'être la forme la plus arbitraire de la souveraineté nationale, il en est la forme la plus directe, et celle où l'arbitraire a le moins d'action.

Page 17.

L'auteur cite un extrait d'un rapport officiel du général italien Govone, sur son entretien avec M. de Bismarck, et ajoute: « *car s'il faut en croire* le général Govone, il (M. de Bismarck) poursuivit : « Je « suis bien moins Allemand que Prussien; je n'au- « rais aucune difficulté à céder à la France le pays « entre Rhin et Moselle... »

On ne peut reprocher à un historien de mettre une certaine réserve dans ses appréciations, et de présenter

avec une apparence de doute les documents étrangers qu'il est appelé à citer. Cependant, quand ces documents ont acquis, par suite des débats publics auxquels ils ont donné lieu, une autorité et une authenticité incontestables, il est bon de les reconnaître et de les accepter comme tels. On se tient ainsi plus près de la vérité qu'en continuant à les présenter sous forme dubitative.

Mais là où l'historien mérite d'être blâmé, c'est lorsque, suivant les caprices de sa pensée, ou plutôt les besoins de sa cause, il se montre plus ou moins sceptique ou plus ou moins crédule.

Ainsi, dans les pages qui précèdent, M. Sorel n'hésite pas à présenter au lecteur, avec une assurance péremptoire, une série d'idées, de projets, et de combinaisons politiques qu'il attribue à l'empereur Napoléon, sans preuves, sans informations, et sur lesquelles il n'a d'autres indices que ceux qu'il puise dans la présomption de son ignorance.

Tant de scrupules dans un cas, tant de hardiesse dans l'autre, c'est là une double mesure qui ne sied pas à l'historien sérieux. On l'excuserait à peine dans les poursuites d'un réquisitoire.

Page 22.

L'auteur parle de la situation politique après la bataille de Sadowa, et dit :

« La question de la guerre fut discutée dans les conseils impériaux. Il paraît qu'on n'était pas en mesure. »

C'est en effet ce qui a été dit et écrit par bien des

personnes avant que M. Sorel n'ait publié son livre. Mais arrivant après tout le monde et donnant à son travail un titre aussi imposant que celui d'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, il eût été convenable de la part de l'auteur de ne pas se borner à répéter les bruits du jour et de présenter à son lecteur un exposé plus complet de la situation.

Il est vrai que la question de la guerre fut un instant discutée dans les conseils impériaux, mais il n'est pas absolument exact de dire *qu'on n'était pas en mesure*.

Sans doute, la France n'était pas en mesure d'entreprendre une grande guerre continentale; mais cette grande guerre n'était pas possible. La Prusse n'était pas en état de l'affronter et ne l'eût fait à aucun prix. Aussi, l'auteur est-il complétement dans l'erreur quand, parlant plus bas du mécontentement que soulevait à Berlin les exigences de la France, il ajoute: « On raconte qu'il fut un instant question d'en finir rapidement avec l'Autriche, de bâcler la paix, et de courir sus à la France. »

Jamais, il ne fut question de rien de semblable, et il faut connaître bien peu l'état des armées prussiennes après la bataille de Sadowa pour avancer une proposition aussi inexacte.

A ce moment la Prusse était victorieuse, mais épuisée. On appelait sous les drapeaux les jeunes gens de seize ans, pour combler les vides créés par les combats et par la maladie. Ceux de dix-sept ans étaient déjà pris. L'Allemagne n'était pas encore prussienne, et de la frontière du Rhin à Berlin, il n'y avait pas quinze mille hommes à rencontrer. Une guerre avec la France était absolument impossible.

M. de Bismarck l'a reconnu lui-même formellement dans un discours qu'il fit à Berlin le 16 janvier 1874, et si on eût fait en France une simple démonstration militaire, cela eût suffi pour tout arrêter et placer les négociations sur un pied tout différend.

Or, pour cette démonstration, on était en mesure, car il résulte d'un rapport du maréchal Randon à M. Drouyn de Lhuys, qu'il pouvait disposer de 80,000 hommes, et c'était plus qu'il n'en fallait.

Toutes ces informations reposent sur des faits qu'un historien n'a plus le droit d'ignorer.

Pour quelle raison la démonstration militaire ne se fit-elle pas ? pourquoi le gouvernement impérial suivit-il une autre politique ? l'auteur ne paraît pas s'en douter, et cela nous entraînerait trop loin de le raconter ici.

Pages 38 et 39.

Il s'agit de l'entrevue de Salzbourg. Parmi les questions qui, d'après l'auteur, furent alors discutées par les empereurs, il cite l'idée « d'établir dans les provinces galliciennes un centre d'attraction pour les Polonais du royaume asservis ou blessés ».

M. Sorel a suivi en cette circonstance la tactique ordinaire des correspondants étrangers, quand ils parlent des rencontres de souverains ou de personnages politiques. Ils font rapidement un programme des principales questions discutables et le donnent à leurs lecteurs comme celui des entretiens princiers. Or, comme il est fort probable qu'à un moment donné, il s'échange quelques paroles sur l'une ou l'autre de ces questions, le correspondant court une assez bonne chance de ne pas se tromper tout à fait.

Mais ce qui suffit pour un correspondant de journal, un reporter, ne suffit pas pour un historien. Celui-ci ne doit pas se tromper du tout.

Or, dans l'entrevue de Salzbourg, il n'a pas été dit un seul mot qui, de près ou de loin, eût un rapport quelconque avec les Polonais du royaume et l'idée dont parle l'auteur.

Il est également faux que cette entrevue ait donné lieu à une correspondance confidentielle entre les deux souverains.

Il est encore faux, par conséquent, que cette correspondance *qui n'a pas existé* se soit terminée en 1869, sans avoir abouti.

L'entrevue de Salzbourg, qui a eu lieu en 1867, n'a pas été suivie d'une correspondance.

C'est en 1869 que des négociations se nouèrent entre Paris et Vienne, non pas par une correspondance entre les souverains, mais par des pourparlers secrets entre les cabinets, et auxquels un très-petit nombre de personnes prirent part. Un projet de traité fut rédigé entre la France, l'Autriche et l'Italie. Il n'était pas d'un caractère purement défensif, comme l'a prétendu M. de Beust, il était aussi offensif dans certains cas prévus.

Tout ce que dit l'auteur sur ces négociations montre qu'il n'en sait pas le premier mot.

L'auteur prétend qu'on renonça au traité à cause des conditions et des réserves posées par l'Autriche pour le cas où la Prusse seule serait en guerre avec la France.

Cette assertion est inexacte comme le reste.

Les négociations étaient à peu près terminées et on était tombé d'accord sur tous les points, quand le roi

d'Italie souleva la question de Rome et déclara que le rappel de la brigade d'occupation des États Romains était une condition nécessaire de sa participation au traité.

On disait alors à Florence que c'était M. de Beust qui avait suggéré cette exigence de la part du gouvernement italien. M. de Beust l'a nié; mais cela paraît fort probable quand on considère qu'il le fit de nouveau en 1870, ainsi que cela résulte d'une déclaration formelle du cabinet de Florence.

Quoi qu'il en soit, cette demande du roi d'Italie causa un temps d'arrêt dans les négociations, où l'accord s'était établi sur tout le reste. On fit des efforts inutiles pour amener le roi d'Italie à s'engager sans l'évacuation immédiate des États pontificaux.

Il persista. D'autre part, le gouvernement de l'Empereur ne croyait pas cette évacuation compatible avec ses devoirs et ses engagements avec le saint-siége, quand rien n'en faisait une nécessité.

Ce fut là la cause, et *la seule cause,* qui empêcha le gouvernement italien de conclure le traité.

L'Autriche et la France, qui avaient toujours voulu un traité *à trois,* pensèrent alors qu'il valait mieux arrêter les négociations, ou plutôt, ainsi qu'il est dit dans la correspondance échangée à ce sujet, les suspendre jusqu'à ce que la circonstance qui en avait empêché la conclusion eût cessé d'exister.

Cependant, comme les pourparlers antérieurs avaient amené entre les trois puissances un accord sur tous les autres points, les cabinets furent d'avis qu'il ne fallait pas perdre tout le bénéfice de ce qui avait été fait, et, en conséquence, que les trois souverains échangeraient des lettres dans lesquelles seraient con-

statés les points sur lesquels on était déjà d'accord.

Ces lettres devaient plus tard servir de point de départ, le jour où les gouvernements pourraient reprendre les négociations; et c'est, en effet, ce qui eut lieu en 1870.

Mais il est inexact de dire qu'il y eut entre les souverains une correspondance confidentielle pour les conclusions d'un traité.

Chacun des souverains écrivit aux deux autres, ainsi qu'il a été dit plus haut; total six lettres, non pas des lettres négatives, comme le prétend l'auteur mal informé, mais des lettres de cabinet d'autant plus claires et explicites qu'il s'agissait de constater les points sur lesquels ils étaient d'accord tous les trois.

Ces lettres existent; et, avant de prétendre en donner le sens ou la signification, il eût fallu justifier cette prétention en trouvant le moyen d'en prendre connaissance, ce qui ne doit pas être si difficile pour quelqu'un qui, comme l'auteur, paraît connaître la pensée intime et les espérances secrètes de tous ceux dont le nom tombe sous sa plume.

Le projet du traité de 1869 existe aussi en belle écriture moulée, comme sont écrits les instruments diplomatiques qui n'attendent que l'échange des ratifications. Comment l'auteur ne l'a-t-il pas vu, sinon en France, du moins à Vienne ou à Florence?

Il faut être sérieux quand on parle de choses sérieuses, et ne pas tout mêler et tout confondre d'une façon qui obscurcit l'histoire au lieu de l'éclairer.

On dirait, en lisant cette partie du livre de M. Sorel, qu'elle a été faite sans recherches, sans travail, en prenant de droite et de gauche ce qui a été écrit

.r ces matières, et sans même se donner la peine de ordonner les copies.

C'est comme si un huissier, profitant du moment ι il ouvre la porte du salon pour annoncer quel-ı'un, jetait à la dérobée un regard dans les appar-ments et retournait à l'antichambre pour y écrire ıistoire de la soirée.

Page 52.

Parlant de la candidature Hohenzollern, M. Sorel t : « M. de Bismarck en fut averti (avril 1869), et en conféra tant avec le prince Antoine qu'avec le i Guillaume, mais à titre purement confidentiel; *gouvernement prussien n'en fut pas informé.* » ιapport Benedetti.)

Mais, en dehors du roi Guillaume et de son chan-lier, ministre des Affaires étrangères, M. de Bis-arck, où est donc le gouvernement prussien?

En vérité, il y a dans la reproduction de cette ırase, après tout ce qu'on sait aujourd'hui, ou bien ı excès de naïveté, ou de la complicité.

Tout ce qui suit, de la page 52 à la page 59, n'est ı'une copie de ce qui a été écrit ailleurs avec plus : détails et dans un meilleur ordre.

On connaît le mot de l'empereur Napoléon préfé-nt la candidature Montpensier, qui n'est qu'anti-ınastique, à la candidature Hohenzollern, qui t antinationale. Ce mot gêne M. Sorel, aussi le ınne-t-il ainsi : « M. Benedetti *assure* que Napo-ɔn III lui dit... », ce qui signifie : « Lecteur, croyez-si vous voulez, moi je n'y crois guère. »

Cependant cette phrase est écrite sous forme d'in-

structions officielles à l'ambassadeur de France à Madrid. Elle est écrite dans des dépêches qu'il est facile de consulter, surtout pour l'auteur. Toutes les personnes qui se sont occupées un peu sérieusement de l'histoire contemporaine en ont connaissance, et M. Sorel, en la citant sous forme dubitative, manque au moins de loyauté, pour ne rien dire de plus.

Tant il est vrai que pour être un historien sérieux, il faut pouvoir se placer à un certain niveau qu'il n'est pas donné à tout le monde d'atteindre.

Page 55.

« Il paraît qu'au commencement de l'année 1870, les princes (de Hohenzollern) étaient décidés : ils savaient à n'en pas douter que le roi les laisserait faire. »

Il serait curieux de savoir quels sont les nouveaux documents, inconnus jusqu'à ce jour, dans lesquels l'auteur aura sans doute trouvé la preuve de ce qu'il avance. Jusqu'ici, tout, au contraire, tend à établir que la décision du prince de Hohenzollern et l'autorisation du roi datent du mois de mai et du mois de juin, ce qui ne peut s'appeler le commencement de l'année.

Page 59.

« La maladresse du gouvernement français offrit à M. de Bismarck l'occasion qu'il cherchait depuis quatre ans. »

Depuis quatre ans M. de Bismarck cherchait l'occasion de faire la guerre au gouvernement français. C'est l'auteur qui le dit, et nous ne le démentirons pas.

Pour la faire naître, il fallait mettre à exécution quelque fait qui fût de nature à ne pas pouvoir être supporté par la France, et tel que pour l'empêcher, elle dût au besoin recourir à la guerre.

Placer un prince allemand sur le trône d'Espagne parut avec raison à M. de Bismarck répondre à toutes ces conditions. Il savait que, d'une part, la France y verrait un attentat contre toutes les traditions de sa politique séculaire, et de l'autre une menace contre sa sécurité, le nouveau roi d'Espagne étant une sentinelle avancée de la Prusse, destinée à devenir un jour son complice.

Que fit alors M. de Bismarck ? Il fit naître à Madrid l'idée de la candidature Hohenzollern, et lui assura le concours d'un groupe de personnalités espagnoles accessibles aux influences et aux moyens dont il pouvait largement disposer depuis la dépossession des princes allemands et la confiscation de leurs très-grandes richesses.

Ces personnes, ce n'est plus un mystère, le servirent ainsi qu'elles en avaient fait le pacte, et la candidature allemande fut proclamée.

C'était là l'occasion cherchée. Qui l'offrit à M. de Bismarck ? Le gouvernement français ?

Mais il faut être aveuglé par l'esprit de parti pour oser le dire. Il faut avoir perdu le sens moral ou bien avoir renoncé à la liberté de sa plume.

Est-ce alors l'Espagne qui offrit l'occasion cherchée à M. de Bismarck ? Pas davantage ! Car l'Espagne était en déroute et à la merci d'une poignée d'intrigants.

L'occasion était l'œuvre exclusive de M. de Bismarck. Personne ne la lui offrit. Il la créa lui-même.

Il la construisit sinon de ses mains, du moins de ses deniers, et quand il l'eut faite, il s'en servit.

Nous comprenons fort bien qu'on blâme certains détails de la politique impériale, mais il n'est pas permis d'altérer les faits pour chercher à écraser le gouvernement de l'Empereur sous le poids de responsabilités qui ne sont pas les siennes.

Les hommes du 4 Septembre ou ceux qui, depuis lors, sont entrés dans leur phalange, ont un intérêt immense à mettre sur le compte de la maladresse de l'Empire tous les malheurs de la France; mais qu'importe à l'histoire l'intérêt de ces gens-là? Qu'importent à l'histoire leurs rancunes, leurs hontes et leurs diatribes?

Tout cela est bon pour des pamphlets de circonstance qui passent avec l'année qui les voit naître.

L'histoire qui reste est bien autre chose vraiment, et sous ce rapport l'expérience est complète. L'histoire qui reste n'a rien à faire avec ces récits contournés des petits écrivains de parti. Elle les confond, les efface, secoue les calomnies et les mensonges et, de sa grande autorité, fixe la vérité dans les annales des peuples.

Quand le gouvernement impérial a déclaré la guerre, elle était inévitable. Le jour où il s'est décidé à appeler les réserves et à mettre l'armée française en mouvement, c'est que déjà les troupes prussiennes s'approchaient de la frontière pour la franchir.

Voilà ce que dira l'histoire, car les preuves existent.

Page 67.

« Ce qu'il y aurait de mieux, répondit le duc (de Gramont au prince de Metternich), ce serait que le

gouvernement austro-hongrois fît comprendre à Berlin qu'en face de l'irritation nationale qui se manifeste ici, on ferait bien d'engager le prince Léopold à refuser la candidature. »

Cette phrase, citée par l'auteur, est extraite d'un rapport du prince de Metternich daté du 8 juillet et qui a été publié. Il a donc fallu la donner telle quelle, et il est impossible d'y voir autre chose qu'un effort pacifique.

C'est certainement une preuve que le gouvernement et M. de Gramont désiraient éviter la guerre, puisqu'ils suggéraient au cabinet de Vienne un des meilleurs moyens d'en écarter la cause.

Ceci n'empêchera pas M. Sorel d'écrire quelques pages plus loin que le duc de Gramont, au contraire, voulait la provoquer.

Relevons en passant cette marque de la bonne foi de l'auteur.

Page 68.

L'auteur fait allusion à l'irritation qui se manifesta dans toutes les classes de la société, dans la presse et dans les Chambres, lorsqu'on connut la conduite de la Prusse.

Il eût fallu, dit-il, calmer les esprits si on ne cherchait pas la guerre et si l'on voulait négocier.

« Mais loin de contenir ces sentiments, le cabinet s'y associa. »

Ce dernier mot est suivi d'un renvoi ainsi conçu :

« (1). Gramont, p. 129 », pour indiquer que cette affirmation est tirée du livre de M. de Gramont, déjà plusieurs fois cité par l'auteur.

Ici M. Sorel commet plus qu'une erreur, il est loyal. Il fait une citation fausse et incomplète fiant sans doute à la paresse du lecteur pour brε le démenti que lui donne le texte véritable.

Un pareil procédé suffit à lui seul pour désho rer son travail.

Voici, en effet, le passage auquel il fait allu (page 129 du livre : *La France et la Prusse avan guerre*) :

« D'autres que nous ont donné le tableau fidèl cet emportement populaire et l'ont fait avec une rité qui défie toute critique. — C'était un mau milieu pour les délibérations pacifiques, et cepenc ***il fallait l'affronter à tout prix ou perdre d'un coup ce qui restait encore de chances pacifiques.***

« Il n'y avait, en effet, que deux partis à prend ou s'associer ***dans une certaine mesure*** au sentin national en *cherchant à le contenir*, ou le braver vertement en déclarant que devant le refus du roi Prusse, il fallait renoncer à toute satisfaction, à tc garantie contre le retour de pareils événements, e contenter du simple désistement du prince de Hoh zollern.

« Je ne crois pas me tromper en disant qu'une s blable déclaration eût immédiatement provoqué crise plus redoutable encore que l'agitation don gouvernement ***allait avoir désormais à préve l'explosion.*** »

Quelques lignes plus loin : « Il fallait, je le rép s'associer dans une certaine mesure au sentiment tional, ***si on voulait conserver encore une chance pouvoir le contenir en deçà d'un recours aux arme***

Maintenant rapprochez ce texte complet du langage de M. Sorel, et dites s'il est possible, sans la plus insigne mauvaise foi, d'en tirer la conclusion qu'il en tire :

« Mais, *loin de contenir* ce sentiment, le cabinet s'y associa. »

Est-il possible de tromper son lecteur avec plus d'impudence et de sacrifier avec moins de scrupule la vérité à l'esprit de parti ou au besoin de la cause au service de laquelle on est enrôlé ?

Page 71.

« Le gouvernement français *sommait* la Prusse de se rendre et précipitait la rupture. »

Cette assertion de l'auteur est aussi fausse que celles qui précèdent.

Nous savons fort bien que c'est l'argument favori du parti auquel s'est rallié M. Sorel et pour lequel il écrit ; mais il est impossible de ne pas reconnaître combien cette accusation est peu fondée, si on prend la peine de suivre dans leurs détails les diverses phases de la négociation.

Si on considère sous quelle forme les demandes faites à la Prusse lui furent adressées, et que pas une seule, à aucun moment des pourparlers, n'a jamais eu le caractère d'un ultimatum, on verra que loin de précipiter la rupture avec la Prusse, le gouvernement français, au contraire, faisait de grands efforts pour maintenir la possibilité de la paix.

Pages 71 et 72.

« Le malheur de la France voulut que les hommes qui la dirigeaient alors se crussent de grands politiques et agissent en conséquence. — Ils considéraient la guerre comme inévitable. Il leur parut que l'occasion était favorable pour forcer la Prusse à déclarer ses intentions. »

On pourrait se demander comment l'auteur sait si les hommes qui dirigeaient alors la France se croyaient de grands politiques. Mais ceci est d'une importance plus que secondaire.

De la part de M. Albert Sorel, une sentence de ce genre n'est qu'une petite impertinence, et rappelle le gamin de Paris qui se vantait un jour à ses camarades d'avoir insulté un évêque. Ce genre de phrase est d'ailleurs fort à sa place dans le livre et s'harmonise parfaitement avec la valeur et l'ensemble du récit.

Allons droit aux fausses assertions. « Ils (le gouvernement) considéraient la guerre comme inévitable. Il leur parut que l'occasion était favorable pour forcer la Prusse à déclarer ses intentions (1). »

Remarquez ce renvoi (1) placé par M. Sorel à la fin de la phrase et qui correspond à la note suivante « (1). Gramont, p. 9 », c'est-à-dire que pour justifier cette accusation, l'auteur s'appuie sur l'aveu fait par M. de Gramont à la page 9 de son livre.

C'est toujours le même système. C'est une seconde édition de la supercherie que nous avons déjà flétrie. Citation inexacte, faite sciemment pour tromper le public ou plutôt le lecteur.

Mais ici, l'expédient se complique d'une fraude assez habilement déguisée.

Il y avait deux manières, en effet, de croire la guerre *inévitable*. Les uns pouvaient penser que tôt ou tard, le système coûteux et compliqué de la confédération du Nord l'entraînerait forcément à une guerre extérieure; les autres pouvaient croire que le moment de la lutte était venu et qu'il valait mieux aller au-devant que de l'attendre.

Les premiers montraient de la prévoyance, les seconds de l'impatience.

C'est donc parmi les seconds que l'auteur placera ceux dont il écrit l'histoire avec une sincérité qui l'honore, et transposant les concordances de l'argumentation il cherchera dans leurs aveux ainsi falsifiés l'excuse de sa perfidie.

Citons comme preuve de son honnêteté le passage qu'il invoque à l'appui de sa thèse :

« Gramont, page 9. — *J'étais bien éloigné en* 1870, *de vouloir la guerre avec la Prusse*, alors que le temps travaillait en notre faveur et désagrégeait les forces hostiles au lieu de les fortifier. Le système coûteux et compliqué de la confédération de l'Allemagne du Nord supportait difficilement l'analyse; les États de l'Allemagne du Sud comparaient les avantages promis avec les sacrifices certains, et la comparaison ne les entraînait pas vers Berlin. *Il était donc de notre intérêt de laisser le temps faire son œuvre. Mais pour la même raison, il était de l'intérêt de la Prusse d'arrêter l'œuvre du temps.* »

« Si donc en 1870, j'étais partisan de la paix, j'étais également convaincu que, coûte que coûte, la Prusse ferait la guerre et la ferait à bref délai. C'était absolument infaillible. Je pensais donc qu'il *fallait*

éviter la guerre autant que possible et s'y préparer aussi autant que possible. »

En vérité, il faut une résolution voisine de l'audace, pour trouver dans ce langage la preuve et l'aveu que celui qui l'a tenu trouvait, en 1870, l'occasion favorable pour forcer la Prusse à déclarer ses intentions.

Il prévoyait la guerre, il la tenait pour inévitable dans un avenir prochain, comme tous les gens sensés le faisaient sans exception; mais de là à la croire si imminente qu'il fallût aller au-devant et la provoquer, il y avait un abîme, et cet abîme personne dans le gouvernement n'avait la pensée de le franchir.

On ne peut fixer son jugement sur cette question qu'en suivant pas à pas la marche des événements, telle qu'elle résulte des récits et documents authentiques; mais aussi, si on se livre consciencieusement à ce travail, si on enregistre, l'un après l'autre, les efforts nombreux et considérables faits par le gouvernement impérial pour contenir l'impatience des Chambres et de l'opinion et arriver à une solution pacifique, on sera confondu de l'énormité de l'imposture dont M. Sorel a accepté d'être l'écrivain.

Page 72.

« Ainsi toutes les combinaisons du duc de Gramont reposaient sur sa confiance absolue dans la supériorité de l'armée française. »

C'est ainsi que parle ou plutôt que décide M. Sorel, et pour justifier son arrêt, il cite l'aveu du coupable à la page 10 de la préface de son livre :

« Trop de confiance dans nos forces militaires, trop de confiance dans des vertus guerrières que la défaite n'avait jamais éprouvées, l'éclat éblouissant d'un glorieux passé, ont entraîné la France et son gouvernement à une lutte inégale. On se croyait trop forts pour baisser la tête. »

Dans le véritable texte il y a : « la France, *ses représentants* et son gouvernement » ; ce mot de *représentants* gênait apparemment M. Sorel, il en a décrété la suppression. En effet, il ne s'adapte pas bien à la théorie du *bouc émissaire*, dont l'ancien attaché des Affaires étrangères paraît s'être fait le pamphlétaire.

Non content de falsifier les textes M. Sorel les arrête aussi là où ils cessent de lui plaire, car la phrase citée continue ainsi : « On se croyait trop forts pour baisser la tête, et on ne sut pas résister au système de provocations si habilement combiné et dirigé par le cabinet de Berlin. Le sentiment national se releva blessé, la guerre fut acceptée avec élan, mais elle n'était pas désirée, ni par l'Empereur, ni par son gouvernement, ni par la France elle-même. En France, personne n'avait besoin de la guerre. En Prusse, elle était nécessaire, indispensable. C'était pour l'œuvre de 1866 une question de vie ou de mort. *Is fecit cui prodest.* »

Or, nous le demandons, en quoi et comment ce passage prouve-t-il que *toutes* les combinaisons du duc de Gramont reposaient sur sa confiance absolue dans la supériorité de l'armée française?

Certes, il avait cette confiance, et on peut le dire, sans craindre de se tromper, les trois quarts de l'Europe l'avaient aussi ; mais pourquoi en conclure que

toutes les combinaisons du gouvernement impéri
ne reposaient que sur ce sentiment ?

En voici la raison.

L'argument consiste à établir les points suivants

L'agression vient du gouvernement impérial qu
a voulu la guerre, parce qu'il se croyait le plus for

Voulant la guerre, il a faussé l'opinion publiq
et enflammé l'orgueil national pour la rendre inév
table.

C'est sur l'établissement de ces propositions que
concentrent tous les efforts de l'école dont M. Sor
voulait être un professeur, et dont il a dû se con
tenter d'être un rédacteur.

Or, comme les faits se lèvent malgré les discou
et bouleversent cette théorie faite de mensonges et d
perfidies, il devient de jour en jour plus difficile d
la continuer.

Ils sont passés les beaux jours de la calomnie, o
toute accusation nouvelle était saluée par la phalang
et faisait bruyamment son chemin sans trouver d
contradicteur.

La peur civile n'existe plus, cette frayeur née de l
surprise et que savent si habilement exploiter les pam
phlétaires d'occasion. On discute aujourd'hui. L
vérité fait son chemin. En vain cherche-t-on, comm
le fait M. Sorel, à torturer les textes, à contourner le
documents, il sera démontré et accepté par l'histoire

1° Que le gouvernement de l'Empereur n'a pa
cherché la guerre en 1870.

2° Qu'il ne l'a acceptée que lorsqu'il n'y avait plu
moyen d'y échapper.

Mais nous aurons d'autres occasions de revenir su
ce sujet; continuons l'examen du livre.

Page 74.

« Le duc jugeait la guerre opportune. »

Il n'y a plus rien à dire sur ce sujet. Nous avons déjà mis le lecteur à même d'apprécier la vérité de cette assertion, ainsi que les raisons pour lesquelles l'auteur la maintient et la répète, tout en la sachant inexacte.

Il y ajoute encore comme commentaire une citation. Après ce que nous avons déjà vu et relevé dans ce triste et perfide volume, il est presque superflu de prévenir le lecteur que la citation est tronquée, et par conséquent privée de son sens véritable. La voici telle que la donne M. Sorel : « Si on avait eu un doute, un seul doute, sur notre aptitude à la guerre, on eût immédiatement arrêté la négociation. »

Et aussitôt se livrant aux déductions de sa thèse, l'auteur trouve en cette phrase la preuve que le duc, qui jugeait *la guerre opportune,* s'est employé à la rendre inévitable par cette seule raison qu'il croyait la France assurée de la victoire.

Cette interprétation est inexacte comme tout le reste. Pour saisir la vraie portée de cette phrase citée par l'auteur, il faut la compléter par ce qui suit :

« Le bon droit et la justice d'une cause ne dépendent certes pas des forces qui la défendent, *mais on n'est pas toujours obligé de prendre les armes pour défendre son droit.* Quand on se sent faible, *trop faible pour le soutenir,* on attend des jours meilleurs, et on supporte bien des choses, *quand on ne peut faire autrement.* »

Si donc le gouvernement de l'Empereur a accepté

la guerre, ce n'est pas pour cette seule cause, qu'il se croyait fort, et le duc de Gramont n'a jamais eu cette pensée barbare de vouloir la guerre parce qu'il croyait à la victoire; mais il a pensé, et il n'a pas craint de l'avouer loyalement dans son livre, il a pensé que la France n'était *pas trop faible pour soutenir son droit,* et qu'elle était assez forte pour ne pas supporter ce qu'on voulait lui imposer.

Voilà la vérité, et on ne pourra pas nier que cette opinion des forces de la France fût pour ainsi dire unanime.

C'était bien celle de M. Thiers, qui le proclamait hautement quinze jours avant la guerre (séance du 30 juin 1870); c'était celle de tout le monde, amis ou ennemis du gouvernement, c'était l'opinion de l'Europe entière, et c'était vrai.

La France était forte, son armement était plus considérable qu'il n'avait jamais été à aucun moment de son histoire, et si la campagne de 1870 a été un désastre, ce sont les fautes de stratégie militaire qui en sont la cause bien plus que l'insuffisance des armées.

Qu'on lise les rapports authentiques qui ont paru dans ces dernières années, les seuls documents sur lesquels l'histoire définitive se fera pour l'avenir; il est impossible de ne pas y trouver la preuve manifeste de cette proposition.

Page 75.

« L'impératrice, tremblant pour l'avenir de son fils, songeait à renouveler par la victoire ses titres au trône des Napoléons. Elle semble en outre avoir obéi à des suggestions plus singulières; il y avait à la cour

un groupe à la fois ultramontain et césarien, qui prêchait une diplomatie semi-religieuse, une alliance des races latines catholiques contre les races saxonnes et protestantes. »

Il est difficile de montrer une ignorance plus complète de la situation et de peindre sous un jour plus faux les influences qui s'agitaient alors autour de la souveraine.

D'abord, il est absolument faux qu'au moment de la guerre, l'impératrice tremblât pour l'avenir de son fils. Le plébiscite ne venait-il pas de donner à l'Empire une sanction nouvelle? En vérité, l'impératrice eût été bien exigeante si elle ne se fût pas contentée de cette garantie légale et pour ainsi dire spontanée que le pays venait de lui offrir pour l'avenir du prince impérial. S'il y avait chez elle un sentiment exagéré, c'était bien plutôt celui de la confiance.

Quant aux influences ultramontaines ou jésuitiques, pour employer les termes dont s'est servi M. de Bismarck, tous ceux qui sont tant soit peu au courant de ce qui se passait alors dans l'entourage de la cour ont pu constater que, précisément au moment de la guerre, elles ne s'y trouvaient pas représentées, et n'avaient aucune autorité.

Il y avait autour du prince un parti de la guerre. C'est vrai; mais on y eût en vain cherché la trace de ces préoccupations semi-religieuses auxquelles l'auteur fait allusion, et encore bien moins celle d'une alliance des races latines contre les races saxonnes.

Ces suppositions ou plutôt ces affirmations de l'auteur sont absolument dénuées de fondement, à moins qu'il ne faille accepter comme preuves les élucubra-

tions du chancelier prussien et leur donner créance, comme M. Sorel paraît l'avoir fait, sans réserve et sans honte.

C'est en effet sur le témoignage de M. de Bismarck qu'il ose s'appuyer pour affirmer son réquisitoire.

« Depuis lors, dit-il, M. de Bismarck a fait à ce sujet, *à la tribune même du Reichstag* (ce qui sans doute en démontre et établit l'exactitude), les déclarations les plus explicites : « que la guerre de 1870, « a-t-il dit, a été entreprise contre nous *d'accord avec* « *la politique romaine,* que pour ce motif on a abrégé « le concile, que la mise à exécution des décrets du « concile, peut-être aussi leur achèvement, auraient eu « lieu dans un tout autre sens si les Français avaient « triomphé ; qu'alors à Rome comme ailleurs, on comp- « tait sur la victoire des Français comme sur une chose « parfaitement sûre ; qu'à la cour impériale de France « précisément, les influences catholiques — je ne veux « pas dire catholiques, mais jésuitiques — qui y agis- « saient d'une façon légitime ou illégitime, ont propre- « ment fait pencher la balance en faveur de la réso- « lution de la guerre, résolution qui coûta beaucoup « à l'empereur Napoléon, et qui l'accabla presque ; « qu'une demi-heure durant, à cette cour, la paix fut « décidée, et que cette décision fut renversée par des « influences dont la connivence avec les principes jé- « suitiques est prouvée. Sur tout cela je suis parfai- « tement en situation de rendre témoignage ; car vous « pouvez croire que je connais exactement cette af- « faire, non-seulement par des papiers trouvés, mais « par des communications provenant des cercles en « cause. »

C'est le 5 décembre 1874 que M. de Bismarck te-

nait aux députés du Reichstag, à Berlin, ce langage dans lequel presque toutes les assertions sont absolument fausses.

En ce moment, il s'engageait dans la campagne peu fortunée qu'il poursuit contre le catholicisme en Allemagne. Il lui fallait soulever contre la cour de Rome les passions de son auditoire. Pour les besoins de sa cause, il inventa la complicité pontificale en 1870.

Il finissait l'année comme il l'avait commencée, c'est-à-dire par un exemple éclatant de mépris pour la vérité.

Déjà, le 16 janvier 1874, dans un discours passionné et mémorable, il avait affirmé avec solennité tout un ensemble de faits contre lesquels se levèrent aussitôt des preuves écrasantes. Tout était faux dans ce discours de janvier. Tout d'un bout à l'autre. Presque tout est faux dans celui du 5 décembre.

A ce point, qu'en Allemagne même on n'en croit pas un mot, surtout depuis que l'on est édifié sur la véracité de l'orateur.

Il était réservé à M. Sorel de s'incliner devant cette parole sans scrupules, et de faire de ses déclarations apocryphes la pierre angulaire de son argumentation.

L'idée que la durée du concile ait été abrégée et que ses résolutions aient été modifiées en vue de la guerre, est simplement ridicule, et il faut que M. de Bismarck tienne pour bien médiocre l'intelligence des députés du Reichstag pour oser leur conter une fable aussi grossière.

Il est fort possible qu'à Rome, comme partout ailleurs, on crût à la victoire des Français. Nous ai-

mons même à penser qu'une fois la guerre déclarée, c'est du côté de la France qu'étaient les sympathies du saint-siége.

Mais que la guerre ait été entreprise par la France d'accord avec la politique romaine, c'est absolument faux.

Bien loin de pousser à la guerre, la cour de Rome l'avait vue venir avec inquiétude. Elle pressentait l'existence d'une alliance italienne et, dans le cas d'une victoire commune, les droits que donnerait à l'Italie sa coopération à la victoire.

Sans doute, on ne faisait pas au gouvernement français d'alors, l'injure de le croire capable de violer ses promesses et de déchirer ses traités, comme le firent MM. Jules Favre, Sénard, etc.; mais on craignait l'influence des nouveaux liens que l'alliance italienne devait créer entre les deux puissances.

Aussi, jusqu'au dernier moment la cour de Rome s'employa pour la paix.

Vers le 25 juillet, le Pape écrivit lui-même une lettre pressante à l'Empereur pour l'engager à faire encore un dernier effort de conciliation.

Nous croyons même savoir qu'en même temps, Sa Sainteté écrivit dans le même but au roi de Prusse.

Comment M. Sorel qui se tient pour si bien informé, paraît-il ignorer cette circonstance? Il ne serait pas impossible cependant de retrouver les minutes de ces lettres pontificales.

Et vraiment, quand après cinq ans d'intervalle, on se met à écrire sur l'histoire de son pays, quand on prétend le faire avec l'autorité d'un historien sérieux, est-il permis d'être à ce point négligent des informa-

tions authentiques, et de composer son récit avec les discours de l'étranger?

Est-il permis de s'appuyer sur les déclarations d'un ministre prussien pour offrir à son lecteur le tableau apocryphe d'intrigues imaginées à Berlin pour les besoins d'une cause prussienne?

Cela est d'autant moins excusable, que même en Allemagne, on ne prend pas au sérieux ces affirmations tardives de M. de Bismarck, et l'histoire des papiers trouvés ne rencontre que des incrédules: « Sur tout cela, dit le chancelier, je suis parfaitement en situation de rendre témoignage. » Pourquoi donc ne le fait-il pas? Peut-être le verrons-nous un jour invoquer celui de M. Sorel.

Ce serait pour l'un comme pour l'autre une juste peine.

Pages 76 et 77.

Parlant des ministres de l'Empereur, l'auteur dit :

« Leurs intentions, d'ailleurs, étaient modérées; ils s'attendaient à une grande bataille comme celle de Solférino, après laquelle l'Europe imposerait un arbitrage qui serait favorable à la France. On reviendrait alors aux combinaisons de 1866. L'Autriche rentrerait dans une Confédération germanique réformée, la Prusse serait un peu resserrée dans sa frontière, la France recouvrerait Landau et la frontière de 1814, les provinces rhénanes seraient neutralisées ou données au roi de Saxe; l'Europe verrait finir la rivalité de la Prusse et de la France, et l'Empire développerait en pleine prospérité financière ses nouvelles tendances libérales (1). »

Le renvoi (1) est suivi du mot placé en note « co sidérations », ce qui signifie que l'auteur a puisé c informations dans une brochure de M. de Parieu intitulée : *Considérations sur le second Empire.*

C'est un nouvel exemple de l'inconvénient de gra piller ainsi à droite et à gauche pour prendre à l'u une phrase, à l'autre une pensée.

N'eût-il pas mieux valu étudier un peu davantag son sujet et rechercher avec quelque soin la vérité, facile à trouver, plutôt que de se lancer à la légèr dans des hypothèses que rien ne justifie.

M. Sorel entreprend d'exposer au lecteur, quelle étaient les vues intimes du cabinet au moment de l guerre, et le voilà aussitôt qui emprunte à une petit brochure de M. de Parieu un programme voisin d ridicule, qu'il n'hésite pas à donner pour authen- tique.

M. de Parieu, il faut bien le dire, a depuis quelqu temps louvoyé pour changer de camp. Il a prépar savamment les voies de cette transition, et il l'a fai avec des ménagements dont il faut lui tenir compte. C'est déjà quelque chose de ne pas tourner trop court, et il est des caractères auxquels il serait presque bar- bare de demander de ne pas tourner du tout. Surtou quand l'astre qu'on salue paraît vouloir se lever e que celui dont on s'éloigne paraît s'éclipser pour u temps. Entre le coucher du soleil et le lever de l lune, il y a des étapes. Le Conseil d'État aurait p être la première, pourquoi le Sénat ne serait-il pas l seconde ?

Les gens qui veulent arriver s'entendent facile- ment. Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai l séné. Et voilà pourquoi M. Sorel cite avec respect e

nviction la brochure des *Considérations sur le se-nd Empire*, et pourquoi M. de Parieu (ceci est plus rt) présente avec éloge à l'Institut le mauvais livre M. Sorel.

Malheureusement, le programme politique puisé ns l'opuscule de M. de Parieu est une élucubration i lui est propre et dont M. Sorel, peu informé, a fort il à propos gratifié le cabinet tout entier.

Page 78.

En parlant de la déclaration du 6 juillet, l'auteur tique, comme de raison, les termes absolus de sa laction; mais il se garde bien de dire quelles étaient raisons péremptoires qui avaient déterminé le uvernement à parler de la sorte. Il ne dit pas à son teur que l'échéance du fait accompli s'approchait ec rapidité et devenait imminente. Encore quel-es jours, et le prince prussien était nommé par les rtès.

« Ce langage, dit M. Sorel, fermait la bouche aux plomates. »

C'est l'inverse qui est vrai. C'est précisément parce e la Prusse avait fermé la bouche des diplomates, st précisément parce qu'il n'était pas possible de oindre le cabinet de Berlin sur le terrain de la dis-ssion, que le gouvernement français fut obligé de rler ainsi. Tout ceci est très-clairement expliqué ns le livre de M. de Gramont (page 39). Du ment où M. Sorel copie ses devanciers, il n'y a s de raison honnête pour ne pas le faire complète-nt.

Mais il y a, disons-le franchement, des raisons malhonnêtes pour chaque lacune des reproductions infidèles dont fourmille ce mauvais récit.

Que dirons-nous de cette épithète de *commentaire embarrassé*, dont l'auteur qualifie les paroles suivantes du garde des sceaux ?

« Le gouvernement désire la paix, il la désire avec passion, mais avec honneur. Je supplie les membres de cette assemblée, et je supplie la nation de croire qu'elle n'assiste pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts. »

Qu'y a-t-il donc d'embarrassé dans ce langage? Peut-on dire plus clairement ce qu'on veut, ce qu'on désire ?

Mais nous allons voir à la page suivante un spécimen vraiment comique de la justesse comme de la justice des appréciations de M. Sorel.

Page. 79.

Une dépêche de lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, écrite le 7 juillet, paraît fournir à l'auteur quelques critiques utiles à son réquisitoire.

Il s'en empare aussitôt et en cite le texte.

Mais lord Lyons n'écrit pas comme M. Sorel, et, tout en gardant la liberté de ses appréciations, il dit ce qu'il voit tout simplement, tout honnêtement. Ce n'est pas un témoin complaisant, c'est un témoin véridique.

Il n'est pas commode de se servir de sa dépêche telle qu'elle est.

Que fait M. Sorel? Il n'hésite pas, il la donne à ›n lecteur *telle qu'elle n'est pas*, supprimant d'un ait de plume tout ce qui lui déplaît.

Qu'on en juge par ce qui suit.

Voici la citation de M. Sorel :

« Quelque violente qu'elle ait été, la déclaration ne ı pas au delà des sentiments du pays (1). Le gou- ɜrnement et le peuple se sont fait également un ›int d'honneur d'empêcher le prince de porter la ›uronne d'Espagne... »

En premier lieu remarquons que lord Lyons n'a ıs écrit le mot *violente* dans sa dépêche, dont voici texte anglais : « The declaration however *forcible* : *it was* », ce qui n'est pas la même chose que s'il 'ait dit « *violent as it was* »; mais ceci n'est qu'une ıance et ne tire pas à conséquence.

Ce qui est plus remarquable, c'est qu'entre les deux ·emières phrases, précisément à l'endroit où se trouve renvoi (1), il existe dans le texte anglais tout un ıssage que M. Sorel a supprimé. Il est ainsi conçu :

« Il n'est que trop évident, que sans examiner ısqu'à quel point les véritables intérêts de la France ›uvent être en jeu, *la nation a considéré* le projet : placer le prince de Hohenzollern sur le trône Espagne comme une insulte et une provocation : la part de la Prusse. La blessure infligée par Sa- ›wa à l'orgueil français n'avait jamais été complète- ıent fermée; cependant le temps commençait à ré- ›ncilier les esprits avec le fait accompli et qu'il fallait :cepter tel quel; l'irritation s'apaisait. Maintenant :tte malheureuse affaire a réveillé toute l'ancienne

animosité. — Le gouvernement et le peuple se sont fait également un point d'honneur d'empêcher l'avénement du prince et sont allés trop loin pour reculer.

« Je pense cependant que ni l'Empereur ni ses ministres ne désirent la guerre, et qu'ils ne l'attendent pas. Jusqu'à présent, ils espèrent qu'ils parviendront, sans faire la guerre, à empêcher le prince de porter la couronne d'Espagne. — Le gouvernement sent que s'il réussit... » (Voir le texte anglais au *Blue Book* de 1870, n° 10, p. 6. La traduction est littérale.)

Nous disions quelques pages plus haut que pour chaque lacune dans les reproductions infidèles du livre de M. Sorel, il y avait quelque raison déshonnête.

On en voit ici une preuve manifeste, car les passages qu'il a supprimés, sans indiquer leur suppression, pour mieux tromper son lecteur, ces passages ne sont ni plus ni moins que la négation de ses calomnies favorites.

Il prétend que la nation était étrangère à l'ardeur belliqueuse des Chambres et de la presse française. Selon lui toute cette irritation était factice, et l'opinion publique était faussée par les ministres.

Et voici que l'ambassadeur d'Angleterre témoigne du contraire. « *La nation*, dit-il, a considéré la candidature Hohenzollern comme *une insulte et une provocation* de la part de la Prusse. » Et non content de constater ce sentiment de la nation, il en explique la cause, l'origine, l'apaisement et le réveil.

Comprend-on maintenant pourquoi M. Sorel a supprimé ce gênant témoignage?

Une autre calomnie dont il fait grand usage, est d'accuser le ministère d'avoir voulu la guerre et de l'avoir, dans ce but, excité l'opinion au lieu de la contenir.

Et voici que l'ambassadeur d'Angleterre écrit à son gouvernement : « Que ni l'Empereur ni ses ministres ne désirent la guerre, et qu'ils espèrent parvenir sans la guerre à empêcher le prince prussien de monter sur le trône d'Espagne. »

Comprend-on pourquoi M. Sorel a supprimé ce passage?

Mais tout n'est pas dit sur cette supercherie honteuse. Il ne lui manque rien, pas même le ridicule.

On a peut-être remarqué, dans la citation apocryphe de l'auteur que nous avons reproduite ci-dessus, un renvoi (1) placé entre les deux premières phrases, précisément à l'endroit où sont dans le texte véritable les passages supprimés. Ce renvoi correspond à une note de l'auteur ainsi conçue : « On voit à quel point l'opinion publique était déjà faussée par les ministres et par les journaux puisqu'un observateur aussi clairvoyant s'y trompait. »

Voici donc les ministres et les journaux, y compris ceux de l'opposition, qui ont si bien manœuvré en deux jours (du 5 au 7, date de la dépêche), que lord Lyons, cet observateur si clairvoyant qui était en France depuis plusieurs années, se fourvoie complétement et s'imagine, en ce qui touche l'opinion publique, précisément le contraire de ce qui est!

Dans toute autre circonstance, le lecteur se verrait presque désarmé par le rire. Car il y a vraiment quelque chose de comique dans cette appréciation Sorel de la dépêche anglaise.

Mais ici le ridicule s'efface devant l'impudence de la fraude. On ne rit pas, on lève les épaules et on passe. C'est triste.

Page 80.

Parlant de l'attitude prise au 6 juillet par le gouvernement français, l'auteur ajoute : « La politique sage et prévoyante de M. de Beust fut entièrement bouleversée. »

Cette assertion si péremptoire, qu'il semble la voir tomber d'une chaire professorale, permet évidemment de supposer que M. Sorel connaît à fond la politique sage et prévoyante dont il déplore le bouleversement.

Mais alors, pourquoi n'en pas donner à ses lecteurs quelques exemples piquants? Ce qu'il en dit sont des lieux communs qui n'apprennent rien. Les traits généraux des vicissitudes et des balancements du cabinet de Vienne ont été déjà bien mieux racontés par d'autres. M. Sorel est fort en retard. Mais puisqu'il est si bien informé, puisqu'il a l'avantage de venir après les autres, ne pourrait-il pas ajouter à leurs récits quelque chose d'inédit?

Pourquoi ne raconterait-il pas, par exemple, la première solution proposée par cet esprit sage et prévoyant, si fâcheusement bouleversé?

Elle était assez simple, mais surtout fort originale.

Le gouvernement français déclarait que, se sentant blessé par le procédé de la Prusse, le moins qu'il pût faire était d'interdire au prince de Hohenzollern de passer par son territoire pour se rendre à Madrid.

Le prince candidat, ne pouvant passer par la

nce, s'embarquait nécessairement soit sur la Mé-
rranée, soit sur la mer du Nord.

.e gouvernement français, aux aguets, et prévenu ses agents, faisait attaquer en mer le navire qui tait le prince et sa fortune, et s'emparait ainsi du ɔs du délit.

'ous voyez d'ici les conséquences de cette combi-
ion sage et prévoyante. On négocie, on s'entend à veille, car il va de soi que la Prusse trouve l'af-
e toute simple, et l'incident est terminé.

'ous direz peut-être que ce programme a quelque logie avec un scénario d'opéra-comique? C'est ible; mais cependant il fut très-sérieusement sug-
par M. de Beust, et on avouera qu'il méritait une ition, surtout de la part d'un auteur si bien informé.

Page 80.

'ous lisons un peu plus bas la phrase suivante :
e langage du duc de Gramont parut à Vienne traire aux arrangements de 1869. »

'ous avons déjà dit ce qui s'était fait en 1869, et ment les négociations avaient été suspendues qu'il en résultât aucun engagement entre les sances qui les avaient commencées. Donc le lan-
e du cabinet des Tuileries ne pouvait violer au-
e convention. Il pouvait déplaire à Vienne, mais ie pouvait lui reprocher d'être contraire à des ar-
gements réciproques qui n'existaient pas.

Page 81.

'arlant du duc de Gramont, M. Sorel écrit d'a-

près le rapport de lord Lyons du 7 juillet. « Il décla
alors qu'il avait grand espoir dans le gouverneme
de la reine pour détourner ce danger (la guerre), *et*
s'étendit longuement sur les arguments que l'Angl
terre pourrait développer à Berlin et à Madrid.

Puis aussitôt il fait suivre cette citation de l'obse
vation suivante, qui cette fois est bien de lui, comn
le lecteur s'en apercevra.

« Ces discours indiquaient que si le duc de Gr
mont n'écartait pas absolument l'intervention dipl
matique, *il considérait cependant ce mode de proc*
der comme insuffisant. »

On se demande vainement ce qui peut justifier u
telle conclusion dans le langage du ministre des A
faires étrangères cité par l'auteur. S'il considéra
l'intervention de l'Angleterre comme si insuffisant
il ne l'eût pas recherchée avec espoir, et surtout
n'eût pas longuement développé les arguments à fai
valoir à Berlin et à Madrid. Pourquoi tant de pein
s'il ne croit pas à l'utilité de la démarche? Pourqu
travailler ainsi pour la paix *si on veut la guerre?*

Ces citations vont précisément à l'encontre du sy
tème de calomnies pratiqué par l'auteur.

Page 86.

Quand nous passons sous silence un certain nomb
de pages, il ne faut pas en conclure qu'elles ne don
nent lieu à aucune rectification. On peut dire san
exagérer que, jusqu'ici, il n'y a pas une seule page d
livre de M. Sorel qui ne contienne au moins un
inexactitude; mais on ne finirait pas, s'il fallait to
corriger. Étant donné le livre et l'auteur, on pe

sans inconvénient les laisser souvent l'un en face de l'autre. La plupart des lecteurs se chargeront eux-mêmes de la correction pour ce qui est des mensonges courants.

Nous nous occuperons seulement des plus gros, et surtout de ceux qui mettent en évidence la valeur historique du volume.

Voici, par exemple, une phrase assez heureuse :

« Il (le gouvernement, au 7 juillet) n'était préparé ni pour la négociation, ni pour la guerre. »

C'est tout simplement une naïveté. Comment aurait-il pu être *préparé* d'avance pour la négociation d'une question qui venait de naître? Et, s'il n'était pas *préparé* pour la guerre, c'est qu'apparemment il n'avait pas prémédité de la faire comme vous l'en accusez.

Il ne faut pas confondre ici deux expressions qui ne sont pas synonymes. Être *préparé,* c'est tout autre chose que d'être *prêt*. Si le gouvernement n'était pas préparé à la négociation, et il ne pouvait ni ne devait l'être, du moins il était parfaitement prêt. D'un bout à l'autre il a voulu la même chose et poursuivi le même but, et ce que M. Sorel appelle les hésitations et les incertitudes de sa conduite ne sont autre chose que les tempéraments que lui suggéraient, selon la marche des événements et des circonstances, son désir ardent d'arriver à une solution pacifique.

Nous sommes obligés de répéter les rectifications à mesure que M. Sorel répète les fausses assertions; et nous ne laisserons pas passer la suivante, qui revient pour la seconde fois et reviendra encore :

« La cour et le ministère surexcitaient la presse, presse surexcitait l'opinion publique. »

C'est absolument contraire à la vérité. Le ministère, bien loin de surexciter la presse, employa toute son influence à la calmer, témoin l'article du *Constitutionnel*, qui avait pour but de préparer l'opinion publique à une solution pacifique, et qui provoqua de tous côtés des protestations presque unanimes.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, c'est là le gros argument des hommes du 4 Septembre ou de leurs héritiers bénéficiaires. Ils prétendent que la cour et le ministère ont précipité le pays dans la guerre, malgré le pays et les Chambres, qui n'en voulaient pas.

A leur sens, toute la surexcitation belliqueuse de juillet 1870 était factice; la presque unanimité des journaux était l'œuvre des ministres, la presque unanimité des Chambres était aussi leur ouvrage, l'opinion publique était fabriquée.

Bien grand gouvernement et bien misérable pays, si ces choses étaient vraies !

Bien grand gouvernement, celui qui traîne à sa suite, quand il le veut, le peuple, la presse, les parlements et l'opinion !

Bien misérable et bien méprisable pays celui qui se laisse ainsi traîner dans une voie qu'il ne veut pas suivre !

Et voilà cependant où conduisent la mauvaise foi et l'esprit de parti : Pour mieux attaquer le gouvernement, on jette l'infamie à la face de la nation.

Car enfin, si la France, se croyant plus forte

qu'elle ne l'était, a répondu par une guerre malheureuse aux provocations de la Prusse, quels que soient les désastres de cette campagne néfaste, le pays n'a rien perdu de ce qui fait l'honneur des nations et le flambeau de leur histoire.

Mais si la France n'a pas eu de ces ressentiments qui font la colère des peuples, si elle n'a trouvé dans les événements rien qui blessât légitimement ses traditions et sa juste fierté, si elle était prête, disposée, à tout accepter; et si, malgré cette résolution pacifique, elle s'est laissée conduire à la guerre comme jadis on y menait des troupes d'esclaves, qu'est-ce donc, grand Dieu! que ce peuple si sot et si niais? qu'est-ce donc que cette presse, ces Chambres, cette nation, qui, sur un geste du pouvoir, disent et font, avec les apparences de l'enthousiasme, le contraire de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils veulent?

Absurde et honteuse hypothèse, que la passion politique a pu suggérer un instant à des esprits aveuglés par les ardeurs de la lutte, mais qui, aujourd'hui répudiée par la nation elle-même, retombe comme une flétrissure sur les écrivains qui veulent la reprendre et s'en servir dans le calcul des partis.

Pages 89 et suivantes.

Ici l'auteur veut établir une contradiction entre une dépêche officielle qui charge M. Benedetti d'obtenir que le roi *conseille* au prince de Hohenzollern de renoncer à sa candidature, et une lettre particulière du ministre demandant que le roi *ordonne*.

« Voyez, dit M. Sorel, que d'hésitations! Ils ne savent ce qu'ils veulent. Tantôt c'est un conseil au

roi; un instant après, c'est un ordre; puis, après encore, une renonciation spontanée du prince. L'incertitude, la contradiction, furent le caractère même de la conduite du gouvernement français dans cette crise. »

Puis, avouant qu'il sait peu de choses sur les discussions *hâtives et brûlantes* du cabinet, il en fait une description sommaire d'après un passage d'une brochure de M. de Parieu.

Tout cela est accommodé d'une façon peu loyale et en vérité indigne d'un écrivain sérieux. Ce n'est pas un récit complet, encore moins un récit sincère.

Si l'auteur avait vraiment pour but de mettre son lecteur en mesure d'apprécier la conduite politique du cabinet, ce n'est pas une dépêche isolée qu'il fallait citer, c'était la série des dépêches et des télégrammes, tous aujourd'hui bien connus du public.

Pourquoi ne le fait-il pas? c'est que, fidèle à son système trompeur, il évite les citations complètes, et fait un triage dans les documents authentiques dont l'ensemble condamnerait sa doctrine. Il isole des phrases, il en supprime d'autres, et construit ainsi une vraisemblance à l'appui de ses calomnies.

Brûlantes! bien que l'expression soit étrange et l'idée très-vulgaire, brûlantes, si c'est ainsi qu'au bureau de M. Sorel on nomme les discussions sérieuses, il est certain que celles du cabinet devaient l'être; mais *hâtives*, elles ne le furent jamais, et, en vérité, il faut être bien ignorant des choses de ce temps, ou y avoir assisté de bien loin pour porter un jugement aussi faux.

Au surplus, c'est ce qui frappe le lecteur dans toute

cette partie du récit Sorel. L'auteur est toujours loin de son sujet. Il le voit d'en bas, ou plutôt il ne le voit pas, parce qu'il ne s'est pas donné la peine de l'étudier.

D'autres ont travaillé avant lui; il leur prend leur travail. Les pages qui suivent ne sont que des extraits de livres déjà anciens, mélangés avec une intention qui se devine, et assaisonnés de quelques-unes de ces vieilles réflexions que nous avons déjà lues dans les feuilles orléanistes.

Puis vient un mauvais portrait du roi Guillaume, banale reproduction de quelque vieux feuilleton, qui tient une demi-page et n'apprend rien à personne, si ce n'est que M. Sorel ne connaît certes pas celui dont il parle.

Pour bien rétablir la vérité, il faudrait suivre page par page, ligne par ligne, le récit de l'auteur; en un mot faire un livre à côté du sien, et le sien n'en vaut vraiment pas la peine. Ce serait un travail long et fastidieux, car il faudrait à chaque instant répéter : « Ceci n'est vrai qu'à moitié, ceci n'est pas vrai du tout. »

Aussi renonçons-nous à cette œuvre ingrate, et conseillons-nous aux amis de la vérité de la chercher ailleurs, de la chercher où elle est, dans les documents authentiques qui sont maintenant à la portée de tous.

Il est donc bien entendu que notre silence ne signifie rien, et ne couvre en aucune façon les pages dont nous ne nous occupons pas.

Pages 129 et suivantes.

Il s'agit de la dépêche communiquée au Corps lé-

gislatif le 12 juillet, celle par laquelle le prince Antoine de Hohenzollern annonçait à l'ambassade d'Espagne la renonciation de son fils.

Il est impossible de raconter cet incident avec plus de mauvaise foi que ne le fait M. Sorel.

Ne pouvant contester l'impression détestable que ce document produisit alors sur les Chambres et l'opinion publique, il accuse le duc de Gramont de s'être associé à cette émotion non pour la *contenir*, mais au contraire pour en tirer parti et pousser à la guerre, *pour laquelle*, dit-il, *étaient toutes ses préférences.*

Pour bien apprécier une séance comme celle du 12 juillet, il faut absolument en lire le compte rendu officiel; mais M. Sorel se garde bien de le donner, car alors son édifice de calomnie s'écroulerait de lui-même.

Le public, lui, ne s'était pas trompé sur la valeur du document.

« Il n'émane pas du candidat, disait-on, et la Prusse n'y est pour rien. »

En somme, il ne nous était même pas adressé.

Aussi de tous les côtés de la Chambre partaient des demandes et des protestations.

« De qui émane la renonciation ? est-ce du prince ou de son père? » criait M. Jérôme David, pâle de colère et d'une voix vibrante.

« Nous demandons la lecture de la dépêche de l'ambassadeur d'Espagne », s'écriait M. de Kératry.

« Il faut que la lumière soit faite », grinçait entre les dents M. Pelletan.

En ce moment, selon M. Sorel, il ne tenait qu'au duc de Gramont de dissiper tous les malentendus.

« Quelques paroles très-nettes ou la lecture de quelques lignes extraites des dépêches arrivées d'Ems, le matin, auraient suffi à *rétablir la vérité des faits* et auraient *calmé les esprits*. Cette rectification ne fut pas faite. »

Il est difficile de se moquer de son lecteur avec plus d'aplomb.

Car enfin, qu'était-ce donc que la *vérité des faits?* La voici :

Il n'y avait pas même une dépêche de l'ambassade d'Espagne. A la France, on n'avait rien dit. C'était l'agence télégraphique qui avait, au passage, intercepté une correspondance entre le prince Antoine et l'Espagne. Et quant aux dépêches d'Ems reçues le matin, elles montraient avec évidence que le roi de Prusse trompait notre ambassadeur en lui déclarant ne pas connaître la nouvelle qui déjà courait les rues.

Qu'on se figure l'effet qu'aurait produit une pareille communication? Voit-on d'ici l'explosion de colères avec laquelle la chambre, le public et la presse l'auraient accueillie?

C'est pour le coup, que le ministre se fût fait le complice de l'émotion populaire au lieu de chercher à la contenir!

Et cependant c'est là le conseil inepte qu'eût donné M. Sorel; c'est là le procédé absurde qui, selon lui, eût suffi pour *tout calmer*.

Que fit au contraire M. de Gramont, *qui voulait la guerre* (dit l'auteur)?

Il comprit qu'à ces demandes irritées qui partaient à la fois du centre, de la gauche et de la droite, il fallait absolument une réponse, et, donnant à la lecture

de M. Olozaga le caractère d'une communication officielle de l'Espagne, il mit de côté le prince Antoine, dont le seul nom crispait le parlement, il mit de côté le roi de Prusse, dont le langage dérisoire eût fait bondir les députés, il ne parla que de l'Espagne.

« L'ambassadeur d'Espagne, dit-il, nous a annoncé *officiellement* hier la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. — Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse *et qui n'ont jamais eu d'autre objet*, ne sont pas encore terminées. »

Notons en passant cette phrase : « et qui n'ont jamais eu d'autre objet », et demandons-nous si ceux qui l'ont introduite dans cette déclaration ont pu le faire dans un but belliqueux.

A dire vrai, M. Olozaga s'était contenté de lire la dépêche d'Havas, c'est-à-dire la copie du télégramme adressé à Madrid par le prince Antoine, et c'était cette simple lecture que le ministre des Affaires étrangères, qui d'ailleurs en avait le droit, érigeait en communication officielle et document authentique.

Et maintenant que l'on compare le langage de M. de Gramont avec celui qu'aurait tenu un ministère Sorel, venant raconter les détails irritants que nous venons de dire. Lequel des deux était mieux fait pour contenir l'émotion populaire?

C'est toujours et partout, comme on le voit, le même système, la même logique et la même mauvaise foi.

Page 147.

M. Sorel parle avec satisfaction d'une dépêche de lord Granville à lord Lyons, dans laquelle le ministre

de la reine relève avec une certaine vivacité la phrase suivante du duc de Gramont dans la déclaration du 11 :

« Tous les cabinets paraissent admettre la légitimité de nos griefs. »

« Ces mots, dit le ministre anglais, ne s'appliquent pas au gouvernement de la reine. Je n'ai jamais énoncé rien de pareil ni dans mes dépêches, ni dans mes conversations... »

Quelle aubaine pour M. Sorel! le voilà donc nanti d'un document officiel qu'il peut opposer à la parole de M. de Gramont. Cette déclaration du 11 juillet est fausse. Le duc a dit ce qui n'était pas vrai! Et la preuve, la voici : c'est le démenti de lord Granville. Or, s'il a fait une fausse déclaration le 11, pourquoi pas le 12, et le 13, et le 14, etc. ? Vous voyez les conséquences logiques.

Eh bien, cette assertion de lord Granville a été réfutée officiellement et victorieusement par une dépêche française; et si M. Sorel l'avait voulu, il eût trouvé cette dépêche, et s'il était loyal, il l'eût citée.

Cela n'était ni long, ni compliqué. On se bornait à poser à lord Granville cette simple question :

Si le cabinet de Saint-James n'a pas *paru admettre la légitimité de nos griefs*, pourquoi alors avez-vous écrit, le 7 juillet, à M. Layard, votre ministre à Madrid, que le gouvernement de la reine le chargeait, tout en s'abstenant d'employer un langage offensant, *de peser sur le gouvernement provisoire par tous les moyens capables*, selon son jugement, de l'induire à

abandonner son projet, c'est-à-dire à donner sat
tion aux griefs de la France?

N'était-ce pas *paraître reconnaître la légit* *de ces griefs?* Et avez-vous le droit de récl quand le 11, c'est-à-dire trois jours après votr marche, le duc de Gramont déclare que tou cabinets *paraissent admettre la légitimité des g* de la France?

A cette dépêche, il n'y avait rien à répond lord Granville, en effet, ne répondit rien.

Pourquoi M. Sorel n'a-t-il pas complété son réc en citant ce second document?

Faut-il le dire et le répéter encore?

Parce que le livre de M. Sorel est un livre de mau vaise foi, un libelle de parti inspiré et soutenu pa des passions ou des intérêts sans scrupules.

Page 148.

Nous relevons ici en passant un témoignage de la légèreté et de l'insuffisance de l'auteur.

Un peu plus haut il a insisté sur *l'effet calmant* qu'aurait produit, sur l'émotion populaire, un exposé *net et exact* de ce que M. Benedetti avait mandé le 12 au matin sur les intentions du roi de Prusse. Or, voici comment il qualifie lui-même ces intentions royales :

« Le 11, le roi de Prusse avait annoncé sa réponse pour le 12; le 12, il ajourne M. Benedetti au lendemain. Ces délais étaient le résultat d'un calcul, et il est impossible de n'y point reconnaître la main de M. de Bismarck. »

Vraiment, Monsieur Sorel ? Vous en convenez donc maintenant ! Mais alors, dites-nous un peu comment l'annonce de cette nouvelle eût-elle calmé l'émotion populaire ?

Il y a quelque chose qui boite dans votre logique.

Page 170.

Parlant de l'Empereur, M. Sorel dit : « Un congrès ! c'était une des chimères que son esprit avait toujours caressées. »

Pourquoi cette sotte épigramme ? En quoi un congrès est-il une chimère ? Que signifie cette sentence qui vise à l'aphorisme, peut-être même à l'esprit, et que l'auteur réfute lui-même quelques lignes plus bas en disant : « Cette proposition de congrès eût été un coup de maître. »

Mais, s'il en est ainsi, ce n'était donc pas une chimère ? Monsieur Sorel, Monsieur Sorel, vous donnez là votre mesure !

Pages 173 et suivantes.

Que dire maintenant des pages qui suivent ? C'est la continuation du système : L'écolier qui croit se grandir par l'audace de son insolence.

Les ministres, ahuris, se livrent avec l'Empereur à tous les égarements de la folie et de la lâcheté, et « c'est ainsi que chacun entraînant l'autre et se croyant entraîné, ces malheureux fuyaient, *le cœur léger*, devant la tempête qui poussait la France aux abîmes. »

Voilà, dit M. Sorel, toute l'explication de la guerre.

Quant aux faits mêmes, il n'y en a pas de réels. Ce sont des articles insensés de journaux, des excitations, des prières, des menaces de quelques courtisans fanfarons, le fantôme de Sadowa, le spectre de l'Autriche abattue en sept jours, et quelques autres visions décevantes qui frappaient l'imagination des pauvres fous que l'Empereur, idiot, avait appelés dans ses conseils.

On ne sait, en vérité, ce qui l'emporte du ridicule ou de l'odieux dans ces pages vulgaires, où à chaque instant l'auteur se dément lui-même sans prendre le souci de coordonner ses citations.

« Quant aux faits mêmes qui décidèrent les ministres, ce n'étaient que *fantômes* et *visions* », a-t-il dit page 173, et voilà qu'à la page 190 il est forcé de citer le rapport de la commission parlementaire concluant ainsi :

« *Nous avons acquis la preuve* que, dès le 14 juillet au matin, pendant que les négociations se poursuivaient, des mouvements de troupe importants étaient ordonnés de l'autre côté du Rhin. »

Sont-ce là des faits ou des visions ? Et celui qui fausse ainsi l'histoire pour le besoin de son service ou l'intérêt de sa personne, n'est-il pas aussi coupable que ridicule ?

Pages 185 et suivantes.

C'est une œuvre vraiment pénible que de suivre pas à pas, pour les rectifier, les récits inexacts d'un livre aussi peu respectable.

Cependant, avant que le dégoût n'ait arrêté notre plume, opposons encore quelquefois la vérité aux perfidies de cet ouvrage.

Il s'agit maintenant du rapport de la commission du Corps législatif, dans lequel l'histoire a relevé une erreur de date, sur laquelle les Sorels ont voulu bâtir un édifice de calomnie.

Cela s'expliquait à la rigueur, sans se justifier cependant, alors que la confusion régnait encore sur le détail des événements contemporains. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui; arrivé tard, après tant d'autres, M. Sorel n'a plus le droit d'ignorer, ou de feindre de ne pas savoir.

Il est sans excuses quand, de parti pris, sachant qu'un fait est faux, et supprimant les preuves de sa fausseté, il le donne à ses lecteurs pour vrai, sans oser l'affirmer nettement, mais en l'appuyant sur des insinuations déloyales.

Aussi que de précautions pour voiler la perfidie de son récit. Son but est de faire croire que les ministres ont trompé la commission en plaçant sous ses yeux des pièces apocryphes munies de dates fausses. Pour préparer le lecteur à accepter l'accusation, il s'évertue d'abord à en atténuer la portée et cite à ce sujet une phrase de M. Renan. « C'est ici, dit-il, que s'applique dans toute sa portée cette sentence profonde : « L'histoire est impossible si l'on n'admet hautement qu'il « y a pour la sincérité plusieurs mesures. »

Plusieurs mesures pour la sincérité! c'est-à-dire plusieurs mesures pour la vérité, plusieurs mesures pour l'honneur.

Ah! nous vous comprenons maintenant, Monsieur Sorel. Toute votre morale est là. Tout votre livre est aussi là.

Ainsi les ministres ont pu mentir tout en restant des hommes d'honneur du second degré.

Ainsi l'honneur de l'historien comportera une échelle de nuances assez considérable, pour qu'après avoir écrit son livre, M. Sorel trouve encore un degré sur lequel il pourra s'asseoir.

Se figure-t-on ce nouveau thermomètre où s'échelonnent en signes négatifs, au-dessous du niveau de la vérité, les degrés du mensonge professionnel?

Pauvre écrivain, si vous pouviez jamais sonder l'abîme qui vous sépare de ceux qui pèsent l'honneur à la bonne et vraie mesure, qui n'en connaissent qu'une, couvrant de leur mépris ces distinctions honteuses qui vous servent à classer les impostures!

L'erreur du rapport consistait en ceci, que la commission citait, comme première dépêche adressée à M. Benedetti, une dépêche qui en réalité portait la date du 12 juillet, et avant laquelle bien d'autres avaient dû naturellement être déjà expédiées.

Cette méprise, dont la véritable cause est une confusion involontaire des commissaires, a été exploitée par les hommes du 4 Septembre, en ce sens qu'ils ont prétendu y voir la preuve que les ministres avaient voulu *cacher* à la commission la première partie de la négociation, autrement dit la première dépêche, et lui faire croire que les garanties avaient été demandées à la Prusse dès la première heure.

Nous verrons tout à l'heure à quel point cette accusation est démentie par les faits. La fausseté en est si manifeste, que M. Sorel lui-même n'a pas osé la formuler nettement; mais pour lui donner cours dans son livre où son absence eût fait tache blanche, il en offre l'explication suivante :

« Ils (les membres de la commission) ont sans

doute cité de mémoire, ou sur des notes incomplètes recueillies pendant que M. de Gramont lisait; mais dans ce cas, il paraît étrange qu'ils aient oublié la première phrase, et que dans la seconde, les seuls mots omis soient ceux qui fixent la date du document et en marquent le caractère. *La négligence n'est pas aussi logique. Les défaillances de la mémoire n'ont pas cette précision. Il est bien difficile de ne voir ici qu'un effet du hasard.* »

Mais s'il en est ainsi, les commissaires ont été trompés par les ministres ou se sont entendus avec eux pour tromper la Chambre!

Tous ces gens-là ont une loyauté et un honneur qui se mesure à cette seconde manière dont l'auteur recommande l'usage.

Il faudrait, pour bien se rendre compte du cynisme avec lequel M. Sorel expose ses doutes sur l'authenticité des dépêches citées, il faudrait lire la discussion de cet incident dans le livre de M. de Gramont, intitulé : *La France et la Prusse avant la guerre,* p. 264-275.

Et quand on pense que c'est avec ce livre sous les yeux, avec tant d'autres ouvrages sur ces matières, écrits par des auteurs de toutes les opinions, en un mot avec tous les moyens de s'éclairer, de copier même au besoin, que ce jeune auteur s'est, de parti pris, lancé dans la calomnie, il vient à l'esprit d'étranges réflexions.

Indiquons seulement quelques circonstances qui, à elles seules, valent une démonstration.

Cette dépêche du 12 juillet, que les ministres sont accusés d'avoir présentée à la commission comme la

première de la négociation, ces mêmes ministres en avaient déjà donné connaissance à la Chambre *avec la date du* 12 *juillet*, au commencement de la séance, en ces termes :

« Pendant que nous discutions avec la Prusse, le désistement du prince Léopold nous vint du côté d'où nous ne l'attendions pas, et nous fut remis le 12 juillet par l'ambassadeur d'Espagne. Le roi ayant voulu y rester étranger, nous lui demandâmes de s'y associer et de déclarer que si, par un de ces revirements toujours possibles dans un pays sortant d'une révolution, la couronne était de nouveau offerte par l'Espagne au prince Léopold, il ne l'autoriserait plus à l'accepter, afin que le débat pût être considéré comme définitivement clos. »

Ainsi donc, si les ministres avaient donné à cette dépêche, devant la commission, une date antérieure au 12 juillet, l'un des commissaire les eût arrêtés d'un mot en leur disant : « Mais vous vous trompez, vous venez de nous dire, il y a une demi-heure, que c'est le 12 juillet que vous avez demandé au roi, qui voulait y rester étranger, de s'associer au désistement de son cousin. »

La commission, on se rappelle, se composait de membres dont plusieurs n'étaient pas les amis du gouvernement. Sans aller plus loin, M. Dréolle, qui avait collaboré au rapport, était un ennemi personnel de M. Ollivier et, en tout cas, fort hostile à un ministère dont l'avénement l'avait touché désagréablement dans ses intérêts de journaliste. M. de Kératry n'était pas ami non plus et, certes, aucun de ces messieurs

n'était disposé à se faire le complice d'une fraude aussi manifeste.

Mais voici un autre fait au moins aussi frappant, que nous empruntons au livre de M. de Gramont, p. 274. On lit dans le rapport de la commission du Sénat : « M. le ministre des Affaires étrangères s'est rendu dans le sein de la commission. Il lui a exposé avec étendue, et en lui donnant lecture de *toutes* les dépêches importantes, la conduite des négociations entamées à Ems, *depuis le* 6 *juillet*, avec le roi de Prusse. »

Ainsi, d'un côté les ministres auraient communiqué à la commission du Sénat *toutes les dépêches* importantes *depuis le début* de l'incident, et d'un autre côté les ministres auraient caché à la commission du Corps législatif ces mêmes dépêches jusqu'à celle du 12, qu'ils auraient alors fait passer pour la première.

Mais alors, il eût fallu empêcher aussi les sénateurs de communiquer avec les députés, et surtout empêcher la publication du rapport fait au Sénat!

On ne sait en vérité si l'on doit s'étonner davantage de la perfidie d'une semblable calomnie ou de la légèreté inepte du calomniateur.

Il est regrettable que pour mieux établir la vérité sur tous les détails de ces événements multiples, la commission d'enquête parlementaire n'ait pas adopté le système de mettre en présence les uns des autres toutes les personnes dont les dépositions n'étaient pas identiques, quant aux faits. Une enquête sérieuse doit commencer par tout entendre et finir par tout vérifier.

En se contentant de recevoir des témoignages isolés,

la commission, en deux ou trois circonstances, s'est vue forcée d'enregistrer des versions différentes qu'un débat contradictoire eût nécessairement réduites à une seule.

Voici un exemple : M. de Talhouët avait affirmé dans sa déposition que pendant qu'il lisait son rapport, M. de Gramont était là en face de lui, et qu'il lui eût été facile de rectifier l'interprétation du rapporteur si elle lui eût paru inexacte.

Or, plus tard, quand M. de Gramont se rendit à la commission, il ignorait complétement la déposition du marquis de Talhouët, et ce ne fut que longtemps après qu'il en eut connaissance par la publication des documents de l'enquête.

S'il l'avait connue en temps utile et s'il avait été mis en présence de M. de Talhouët, il lui eût facilement démontré qu'au moment où le rapport avait été lu, il n'était pas dans la salle des députés et n'y était arrivé que dans la soirée, pendant que M. Ollivier était à la tribune.

Page 208.

« M. de Bismarck est passé maître dans l'art d'exploiter la presse. C'est en cela surtout qu'il est un homme d'État moderne. »

Voilà un éloge sans doute mérité.

Mais on voit, à la manière dont l'auteur le décerne, toute l'admiration qu'il éprouve pour cet usage habile des journaux soudoyés. C'est le talent de l'homme d'État moderne! Fausser l'opinion par le mensonge, tel sera désormais le grand mérite des

grands hommes. C'est la nouvelle école, et l'auteur en devait être un des adeptes les plus chaleureux.

Page 229.

M. Sorel, qui dans tout son livre ne fait que copier à droite et à gauche des articles de journaux ou des ouvrages qui ont devancé le sien, a négligé, comme on le voit à chaque page, de rechercher, en dehors de ce qui a déjà paru, des informations sérieuses.

Et cependant, nous ne saurions trop le répéter, quand on arrive le dernier on devrait faire autre chose que de copier. Si l'auteur avait un peu plus étudié son sujet, il n'eût pas confondu, en ce qui touche le Danemark, l'action de la Russie avec celle de l'Angleterre. La Russie n'a pas exercé en 1870, sur le Danemark, la pression que lui attribue M. Sorel, d'après un article d'un journal russe.

Tout au contraire, le cabinet de Pétersbourg admettait que la France recherchât le concours du Danemark, pourvu que le roi fût mis en demeure de céder à une manifestation nationale. Or, le sentiment national était incontestable; la cour elle-même l'avait reconnu, les conditions et la forme du concours avaient été réglées et acceptées de part et d'autre, et tout se fût exécuté ainsi qu'il avait été convenu si nos premiers désastres et l'attitude menaçante des républicains de Paris n'avaient empêché l'embarquement du corps expéditionnaire dont faisaient partie les douze mille hommes d'infanterie de marine qu'il fallut appeler en toute hâte dans la capitale.

Page 231.

« D'autre part, l'Italie n'était pas en mesure, lors

même qu'elle l'aurait voulu, de prêter immédiatement un concours armé à la France. »

Ceci est inexact : l'Italie pouvait donner immédiatement soixante mille hommes et les faire suivre, six semaines après, du même nombre de soixante mille hommes. Le roi l'avait fait dire à l'Empereur et à son gouvernement par le comte Vimercati.

Page 258.

Nos corrections deviennent moins fréquentes à mesure que nous avançons. En voici la raison : M. Sorel ne fait plus que copier. De temps en temps, bien rarement, on trouve une réflexion. Elle est presque toujours déplacée, quelquefois naïve dans son ton dogmatique et pédant. En voici un exemple :

« Mais M. de la Tour-d'Auvergne et ses collègues se trompaient lorsque, d'après le rapport de l'un d'eux, ils protestaient devant l'Europe contre l'ingérence de la Prusse dans les affaires intérieures de la France, comme cela était arrivé en 1815 pour le renversement d'une dynastie. C'était là une grave erreur, et les préoccupations bonapartistes l'emportaient ici sur la vérité historique. En 1815, loin de s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, les Prussiens avaient, au contraire, affecté de ne *s'y mêler en aucune sorte*. Ils s'étaient *opposés au rappel des Bourbons,* parce qu'ils savaient que, si les Bourbons étaient rappelés, l'Angleterre et la Russie s'opposeraient au démembrement de la France. »

Simple question : Ne vous semble-t-il pas qu'en

s'opposant au rappel des Bourbons, les Prussiens s'ingéraient un peu dans les affaires intérieures de la France ?

Quel nom donnerons-nous alors à votre docte sentence, Monsieur Sorel ?

Page 278.

L'Empereur est à Sedan, un cercle de feu écrase l'armée, qui bientôt ne sera plus qu'un monceau de cadavres. L'Empereur croit devoir mettre fin à des massacres désormais inutiles, il fait arborer le drapeau parlementaire.

Laissons, maintenant parler l'auteur :

« Qui sait quelles étranges pensées traversèrent alors son esprit ? Il crut peut-être que le sacrifice qu'il faisait de sa personne toucherait les Français et les rattacherait à sa dynastie (1er calcul). — Il avait toujours jugé l'Allemagne en idéaliste : il se figura peut-être que les Allemands, émus de générosité, accepteraient sincèrement la réconciliation et lui épargneraient la honte d'un traité qui démembrerait la France (2e calcul). — Il espérait sans doute dans l'Europe qui le courtisait naguère et s'empressait aux divertissements de sa cour (3e calcul). — Quoi qu'il en soit, il jugea la partie perdue et se rendit. »

Nous recommandons cette page comme un modèle du genre. L'élévation des idées, la justesse des appréciations sont à la hauteur du style.

Le lecteur voit l'âme de M. Sorel se substituant à celle de l'Empereur et balançant devant la destinée des petites idées fort ingénieuses.

C'est vraiment une page d'histoire !

Page 281.

Il s'agit ici d'une question qui a été déjà fort débi
tue et pour ainsi dire épuisée.

Quelle fut l'étendue des premières cessions territ
riales et des premières indemnités pécuniaires récl
mées à Sedan par la Prusse ?

Comme le dit l'auteur, il ne saurait subsister mai
tenant aucun doute à cet égard.

Venant si tard, après tous les autres, M. Sorel aurai
pu, ce nous semble, prendre au moins la peine d
résumer tout ce qui a été dit, écrit, témoigné, su
cette matière ; il aurait pu placer sous les yeux de soi
lecteur cette controverse pleine d'incidents et en fair
jaillir la vérité avec un éclat irrésistible.

Mais non, il copie au hasard quelques lignes des
criptives sur la chambre où se virent les deux souve
rains et sur les meubles de la maison, il y ajout
deux ou trois phrases banales qui ont couru tous le
journaux, et, en somme, parmi tous les témoins du
cataclysme, il n'en cite qu'un seul.

Lequel ? vous l'avez deviné : le général Wimpffen
Wimpffen, le *Times* et les Allemands ! c'est comple
n'est-ce pas ?

Page 286.

« M. Ludovic Vitet se fit, à partir du 4 septembre
l'interprète des sentiments de la haute bourgeoisi
parisienne. »

Nous ne croyons pas que la haute bourgeoisie pari-
sienne puisse être flattée de cette sentence solennelle
M. L. Vitet est l'homme qui, dans le paroxysm

de ses rancunes, disait et écrivait cette phrase ignoble et mémorable : « La journée de Sedan est un bonheur pour la France, car ce n'est pas payer trop cher la chute de l'Empire que de le faire au prix de l'Alsace et de la Lorraine. » Cette phrase, on le sait, s'attache à la mémoire de ce malheureux comme une marque indélébile.

Et voilà l'homme qui, aux yeux de M. Sorel, représente la haute bourgeoisie parisienne !

Parlez pour vous, si vous l'osez ainsi, mais vos lecteurs protesteront contre d'aussi absurdes appréciations !

Non ! M. Vitet n'a jamais, par son langage néfaste, traduit la pensée de la haute ni de la basse bourgeoisie de Paris.

Cette parole infâme ! c'est le cri d'un esprit affolé par la colère des partis. On l'entend avec dégoût à l'heure de la lutte. On la répudie avec horreur après le combat.

Pages 316-324.

L'auteur arrive à la mission de M. Thiers, et d'abord à son voyage en Angleterre.

Il n'a plus grand intérêt à cacher ou fausser la vérité. D'un côté il voit en M. Thiers un chef de file, qu'il suit avec plaisir dans ses récriminations contre l'Empire; de l'autre il n'oublie pas que M. Thiers est un président de république déchu, et qu'il peut être utile de le juger sévèrement.

Ce double point de vue a pour résultat une certaine impartialité dans les appréciations, que le lecteur est surpris de rencontrer pour la première fois dans ce

livre, et qu'il n'y aurait certainement pas trouvée si le livre avait paru alors que M. Thiers régnait encore.

Quant à la mission en elle-même, l'auteur n'en sait absolument que ce qui depuis longtemps est connu du public, et il mélange en les recopiant les écrits de ses devanciers.

Le livre de M. Jules Favre, les dépêches et dépositions de M. Thiers lui-même, les résumés si corrects de M. Valfrey, quelques écrits contemporains, tout cela est mis à contribution, pillé, gâté souvent, et en somme on se demande avec étonnement pourquoi M. Sorel ne s'est pas contenté de citer textuellement les documents où il a puisé son récit, puisqu'il n'a aucune raison pour les falsifier et qu'il ne peut rien y ajouter.

Un historien plus sérieux se serait peut-être donné la peine d'aller lui-même en Angleterre et là d'y rechercher quelques impressions non racontées, quelques anecdotes inédites, et il en eût trouvé, car pendant son séjour à Londres, M. Thiers ne s'est pas borné à voir uniquement lord Granville et M. Gladstone.

Il parlait du matin au soir, et, à ce qu'il paraît, répétait toujours la même chose, ce qui ne veut pas dire que son langage fît grande impression. Mais il le croyait très-sincèrement et l'écrivait en toute conscience.

Selon M. Sorel, il combattit avec succès l'opinion que la France avait voulu la guerre, et réussit à persuader aux ministres de la reine que la nation y avait été entraînée malgré elle par un gouvernement qui l'avait trompée.

Hélas! c'est bien ainsi qu'il parlait, et si on l'avait

cru à Londres, nous eussions perdu entièrement toutes ces sympathies si nombreuses que nous avions en dehors du gouvernement et avec lesquelles les ministres de la reine, plus d'une fois, se virent obligés de compter. Oui, M. Thiers l'a dit, il a déclaré que la nation avait été entraînée à la guerre par un coupable mensonge; il a hautement reconnu que, dans ce conflit, le droit et la raison étaient du côté de la Prusse.

En cela, M. Sorel ne se trompe pas, et d'ailleurs il ne peut pas se tromper, car c'est écrit tout au long dans les ouvrages qu'il copie.

Mais là où la copie l'induit en erreur, c'est lorsqu'il prétend qu'on a cru M. Thiers, et qu'il était parvenu à modifier l'opinion en Angleterre.

Par suite d'une illusion dont il est assez coutumier, M. Thiers s'imagina très-sincèrement qu'il enseignait les événements de France à des étrangers qui n'en avaient qu'une notion incomplète et incorrecte, à son point de vue surtout. Il oublia tout à fait qu'à Londres, on savait beaucoup mieux qu'il ne les savait lui-même, jusqu'aux plus petits détails de ces événements, de sorte qu'en l'écoutant, ses interlocuteurs auraient pu lui dire à chaque instant, s'ils avaient voulu l'interrompre : « Mais vous oubliez ceci; vous vous trompez sur cela; vous êtes mal informé sur telle circonstance ou sur telle autre. »

On le laissait parler, mais il n'apprenait rien, et quant à changer l'opinion du gouvernement britannique, le résultat absolument négatif de ses discours prouve assez le contraire.

Voici d'ailleurs un fait qui donnera la mesure de son langage et de l'effet qu'il aurait pu produire s'il avait été accepté sans réserve.

Il y avait à Londres un membre influent du parlement (dont le collége électoral est un des plus considérables de l'Angleterre) qui s'était dévoué à la défense des intérêts français. Il blâmait l'indifférence presque malveillante de M. Gladstone et de lord Granville, et demandait que le gouvernement de la reine intervînt par ses bons offices à Versailles, non-seulement en faveur de la paix, mais aussi pour obtenir du vainqueur des conditions moins rigoureuses.

Ce membre de la Chambre des communes s'était mis en relations avec plusieurs Français, et même, indirectement, par l'intermédiaire d'un correspondant étranger, avec des membres de la délégation de Tours. Il avait ainsi réuni des informations à l'aide desquelles il espérait entraîner avec lui la majorité de la Chambre, ou du moins une de ces minorités avec lesquelles les ministres doivent compter.

Et son espoir avait une certaine raison d'être, car déjà il avait en une occasion récente réduit la majorité ministérielle à une différence de deux voix. Son plan était arrêté, son discours était prêt, bien qu'il ne fût pas écrit d'avance, mais il en avait déjà communiqué la substance à quelques personnes qui l'attendaient avec impatience.

Or, la veille au soir du jour où il devait parler, il reçut un avis d'un de ses amis qui lui conseilla de n'en rien faire.

« Vous allez, lui dit-il, vous exposer à une de ces réponses qui assomment et dont il est très-difficile de se relever à la Chambre.

« Les ministres connaissent à peu près toute votre argumentation. Vous allez démontrer que, en réalité, c'est la Prusse qui a provoqué la guerre, ce qui est

parfaitement vrai, mais au moment où vous formulerez cette proposition, M. Gladstone ou un autre pour lui se lèvera et dira à la Chambre que, pas plus tard que ce matin, M. Thiers a avoué et déclaré que la provocation venait du gouvernement français et pas de la Prusse. Et après cela vous n'aurez plus qu'à vous asseoir. »

Le député se le tint pour dit et renonça à prendre la parole; mais craignant que ses amis ne se méprissent sur la cause de son silence, il alla voir l'un d'eux à onze heures du matin, avant la séance, et là, en présence d'un Français qui s'y trouvait par hasard, il raconta comment le langage irréfléchi et passionné de M. Thiers lui fermait la bouche et privait la France des avantages qu'elle eût certainement recüeillis d'une démonstration du parlement britannique en sa faveur.

Cet incident n'est pas un secret à Londres; un peu de recherches, un peu de travail d'enquête n'eussent pas manqué de le porter à la connaissance d'un écrivain qui s'en serait donné la peine.

Telle était d'ailleurs la loquacité de M. Thiers qu'il la poussait jusqu'aux dernières limites, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il fût trahi par ses forces physiques. C'est ainsi que causant avec lord Granville, il allait, il allait toujours, sans laisser à celui-ci le temps ni le moyen de placer une parole. Le ministre britannique attendait avec patience depuis plus d'une heure. Tout à coup, la voix de l'envoyé français baissa sensiblement et sa parole devint moins rapide. « Enfin, se dit le ministre, il va s'arrêter et je vais pouvoir répondre. » C'est en effet ce qui arriva. M. Thiers s'arrêta et lord Granville, saisissant l'occasion, commença

sa réponse. Son interlocuteur paraissait l'écouter attention, quand soudain sa tête s'inclinant sur poitrine et un ronflement sonore lui apprirent q M. Thiers s'était endormi. Il avait parlé tant qu avait vécu.

Ce sommeil lourd et sénile avait quelque cho d'inquiétant, il fallait l'interrompre à tout prix. fut interrompu par un procédé vulgaire, mais effica et M. Thiers, relevant la tête, s'écria en sautant sur chaise: « Continuez, milord, je vous écoute; quant moi, je disais... » Et reprenant cette fois la parol comme après un verre d'eau à la tribune, il ne la quitta plus jusqu'à la fin de la visite.

Cette anecdote courait Londres le soir même, et on se la racontait dans tous les cercles et tous les salons

Ce qui surprenait beaucoup les Anglais témoins du langage de M. Thiers, c'était de voir qu'à ses yeux l'affaire importante de sa mission paraissait être de démontrer à son auditoire que l'empereur Napoléon avait toujours été un idiot. Il faisait assez bon marché de ses mandataires, ceux de Paris ou ceux de Tours. « C'étaient, disait-il, de braves gens animés de bonnes intentions, sans expérience des affaires, et dont il ferait ce qu'il voudrait. » Mais le thème favori de ses discours était toujours l'idiotisme de l'Empereur et la conclusion finale un éloge absolu, immodéré et illimité de sa propre personne ou plutôt de ses vues de ses prévisions, de sa science politique et diplomatique.

C'était comme une monomanie et on en parlai beaucoup. Un soir, un des membres du cabinet disait après dîner à un Français qui était son voisin de table : « Dans votre intérêt, il serait temps qu'il s'en

aille, car cela fait mauvais effet et il nous semble parfois radoter. Il oublie ou ignore que nous connaissons tous l'Empereur, que nous avons causé affaire et politique avec Sa Majesté bien plus souvent qu'il ne l'a fait lui-même, et que, par conséquent, quand il nous répète du matin au soir que c'est un idiot, il nous fait hausser les épaules. Et quant à lui, nous le connaissons aussi, nous l'avons déjà vu à l'œuvre dans un temps où il était plus alerte et moins passionné. Nous lui reconnaissons des qualités, mais nous savons ses défauts, et il faut avouer qu'il a baissé considérablement depuis 1848. »

C'était d'ailleurs l'impression générale qu'il produisait autour de lui et qu'il a laissée à son départ. Sa mission à Londres, on peut l'affirmer sans crainte de se tromper, fit à la France plus de mal que de bien.

De toute façon, elle eût été stérile, parce que le gouvernement britannique avait un sentiment exagéré de sa faiblesse, et une résolution inébranlable de ne rien faire ni tenter qui pût déplaire au vainqueur. Mais si on ne pouvait rien obtenir du gouvernement d'une façon directe et officielle, il était possible d'agir indirectement et efficacement sur sa politique en faisant appel aux sympathies qui, dans le parlement, ne demandaient pas mieux que de se déclarer.

Malheureusement on ne tarda pas à s'apercevoir qu'au lieu de parler pour la France, M. Thiers ne parlait que contre l'Empereur et pour lui ; l'envoyé perdit alors son prestige et son crédit, et on le laissa en présence du résultat négatif de ses demandes officielles.

Pages 324 et suivantes.

L'entrevue de Ferrières, les étranges pourparlers qui en furent la suite, le désordre administratif et politique de la France, pendant cette période, sont l'objet des cinquante pages qui suivent, sur lesquelles il n'y a rien à dire, si ce n'est qu'on ne comprend guère pourquoi l'auteur s'est donné la peine de les écrire, car il ne s'y trouve rien, absolument rien qui n'ait été déjà dit dans les ouvrages où il a puisé son récit.

Si du moins, à défaut de faits nouveaux, l'auteur avait traité le côté philosophique des divers incidents qui ont marqué les évolutions de M. Jules Favre et de ses collègues, son livre aurait les apparences sinon le mérite d'une étude historique; mais tel qu'il est, c'est un vieux récit tronqué et réchauffé.

Il y avait cependant, dans cette triste histoire, les éléments d'un grand travail. Que d'enseignements à tirer sur les choses et surtout sur les hommes, de ces conférences entre le vainqueur implacable et le vaincu présomptueux, bavard et pleurnicheur!

Mais le lecteur à coup sûr eût été surpris de les rencontrer dans le livre de M. Sorel. On ne se déchire pas en famille, et la parenté est ici manifeste.

C'est le propre de certaines natures de donner aux paroles comme aux écrits une importance exagérée. A leur sens, tout peut se faire par des mots, des attitudes ou des dépêches. « Laissez faire, disait M. J. Favre à quelqu'un qui l'accompagnait à son départ pour Ferrières, laissez faire, vous ne savez pas jusqu'où va la puissance d'un langage ému et convaincu. » Et il était de bonne foi en parlant ainsi. Il était sin-

re aussi dans ses premières dépêches, qui resteront ns les chancelleries étrangères comme des types de licule et d'emphase. « Que voulez-vous de plus, ait-il à la Prusse et à l'Europe, l'Empereur est nbé, et nous l'avons remplacé » ; nous, aurait-il pu uter, qui depuis vingt-cinq ans, sommes pour ıs les gouvernements, un groupe de révolutionnaires testé et méprisé.

Et pendant que nos malheureux diplomates, se voiıt la face, portaient aux cabinets étrangers ces doments de forme nouvelle et insolite, d'autres émisres cherchaient des alliances dans les niveaux inféurs, car au fond, le gouvernement du 4 Septembre ıtait bien que c'était seulement là, en bas, qu'il ıit une chance sérieuse de trouver des amis.

Peut-être les conseils de M. Sorel qui était attaché employé aux Affaires étrangères, peut-être ces ıseils le guidaient-ils dans ses choix; toujours -il qu'en dehors des chargés d'affaires officiellent accrédités, il entretenait des agents tels que Sorel les recommande quelque part dans son re, qui au lieu de fréquenter les ministres, les mmes d'État et le niveau supérieur de la société, bouchent avec le populaire et s'agitent dans les aminets.

En Autriche, par exemple, le chancelier de l'amssade, M. Lefèvre, ancien élève de l'École normale, t impérialiste sous l'Empire, mais bien plus répucain depuis que son ami Jules Ferry régnait à Hôtel de ville, M. Lefèvre organisait ouvertement ıe propagande révolutionnaire, et appuyait ses maeuvres d'un crédit considérable, qu'il s'était fait ouer à cet effet par M. Gambetta.

Il avait pour correspondant en Hongrie un certa
M. Picot, créature de Mme Cornu, et pour lequ
l'Empereur avait fait plier les règlements de la ca
rière diplomatique, afin de le placer dans un po
consulaire. Ce Picot en avait conçu une véritab
rancune, de ces rancunes qu'engendrent les bienfa
dans les âmes malheureuses, et qui sont implacab
contre le bienfaiteur. Et tous deux, les mains et
poches pleines, battaient les campagnes et les vill
conviant les frères et amis au banquet de la rép
blique universelle. Et comme ils faisaient bon
dépense, ils auraient pu à la longue faire un mal sérieux, si le gouvernement de Vienne ne les avait sagement mis à la porte.

Et pendant ce temps c'était à l'Europe monarchique, à l'Europe conservatrice, que M. Jules Favre s'adressait pour obtenir un concours sympathique.

Aussi nous ne partageons pas l'opinion de M. Sorel quand, à la page 326 de son livre, il paraît regretter que M. Jules Favre se soit laissé enfermer dans Paris et ait ainsi perdu la direction des affaires extérieures.

La résolution que prit M. Jules Favre de rester à Paris s'explique et se justifie en quelque sorte par ce fait que, hors de Paris, il n'était rien. C'était le ministre des affaires parisiennes, et non des Affaires étrangères de la France. Né de l'émeute des rues, sa place, comme celle de ses collègues, était dans les rues qui les avaient vus naître.

Bien loin d'entraîner de graves inconvénients, l'internement de M. Jules Favre dans Paris eut cet avantage que M. de Chaudordy, à Tours, ne fut pas obligé de s'engager plus avant dans la voie fatale où son chef se précipitait avec autant d'ardeur que d'ignorance.

Pages 364 et suivantes.

Ces pages sont consacrées à l'occupation de Rome par les troupes italiennes. Déjà, en reproduisant (à la page 295) les entretiens de M. Jules Favre avec M. Nigra, M. Sorel s'est montré sobre de jugements et d'appréciations. Cela s'explique facilement.

Et cependant il est impossible de lire, sans un profond dégoût, ces subtilités de langage à l'aide desquelles le malheureux croyait voiler les hontes de sa politique :

« Il y a une convention réciproque entre la France et l'Italie qui sauvegarde le saint-siége. Je ne consentirai pas à la rompre, mais je la crois morte; et, si vous la brisez, je vous laisserai faire avec sympathie. »

C'était l'heure où les fanfaronnades se mêlaient aux lâchetés.

Que dut penser le ministre d'Italie quand il sortit de cette conférence? Que dut penser le gouvernement italien quand il en reçut le compte rendu?

Le sentiment public a déjà fait justice de la conduite de M. Sénard à Florence, et sa lettre au roi d'Italie restera dans l'histoire comme un type de platitude; mais, après tout, l'œuvre de M. Sénard est moins révoltante que le langage de M. Jules Favre, car ce dernier avait en quelque sorte rendu la conduite de M. Sénard logique et presque nécessaire.

Un historien sérieux se serait donné la peine de fixer ici les responsabilités. Il aurait constaté qu'en fait, c'est M. Jules Favre qui a lancé les Italiens sur

Rome et placé le roi Victor-Emmanuel dans une position telle, que, vis-à-vis de son gouvernement, il était dépourvu de tout moyen de résistance.

Ce que M. Sorel n'a pas su ou n'a pas osé faire, d'autres s'en chargeront et ne se contenteront pas, comme l'auteur, d'un blâme anodin tempéré par cette phrase bien digne d'un adepte du 4 Septembre :

« Cet acte n'était point sans précédents; il était de ceux que l'histoire explique et dont le droit moderne s'accommode. »

Non, le droit moderne n'a rien à faire dans cette lacération ou dans cet abandon des traités. C'est un fait de guerre, si vous le voulez; mais le droit moderne, malgré son élasticité, n'a pas encore sanctionné ces procédés.

Ils appartiennent à la nouvelle école, c'est vrai, à cette école qui admet hautement plusieurs mesures pour la sincérité, la morale et l'honneur; mais cette école nouvelle n'est pas le droit moderne, il s'en faut de beaucoup.

Si le droit moderne est moins absolu que l'ancien, c'est encore au nom de la justice et de l'équité qu'il pose sa jurisprudence, et il répudie, tout comme l'ancien, le dogme de la nouvelle école qui ne connaît d'autre loi que l'intérêt du moment.

Pages 398 et suivantes.

La fin du premier volume de M. Sorel s'occupe de la mission de M. Thiers à Vienne. C'est toujours la même chose, c'est-à-dire une compilation plus ou

moins exacte de ce qui a été dit par les autres avant lui.

Mais ce qui était complet en 1872 ou 1873 a cessé de l'être en 1875. Depuis lors, en effet, les enquêtes, les controverses publiques ou privées ont mis en lumière un nombre considérable de faits et de détails que l'écrivain de la dernière heure n'a pas le droit d'ignorer et de passer sous silence.

Faut-il croire que l'auteur a reçu le mandat de se borner à un triage de reproductions choisies pour combiner les éléments d'un réquisitoire contre le régime impérial? Faut-il croire qu'il écarte sciemment de son récit tout ce qui gênerait sa manœuvre hostile?

Les apparences rendent cette hypothèse très-probable, car comment expliquer autrement cette imperturbable assurance avec laquelle il conduit le lecteur, pendant les quatre cents pages de son premier volume, non-seulement sans lui apprendre une seule chose qu'il ne sache déjà, mais encore en copiant, pour les lui servir réchauffées, les mêmes erreurs qui couraient il y a deux ans, et dont la fausseté est aujourd'hui connue de tout le monde.

Quand du paon on prend les plumes, on pourrait du moins laisser celles qui sont brisées et ne peuvent plus se porter.

Mais avant de mettre une dernière fois en évidence la légèreté et l'ignorance dont ce livre porte la marque, arrêtons-nous un instant à deux citations dont l'auteur ne paraît pas avoir compris le véritable sens ni saisi la froide ironie.

Ce n'est rien de nouveau, comme de raison.

C'est un fragment d'une dépêche de M. de Beust adressée à Londres le 28 septembre, et publiée dans

le Livre rose ou chocolat des documents officiels de l'Autriche; puis quelques lignes de la correspondance du ministre d'Amérique à Vienne.

« M. Thiers, écrit M. de Beust, après avoir donné, tant sur l'origine et sur la marche de la guerre que sur l'état actuel de la France, *des aperçus* aussi intéressants pour le fond *qu'attrayants pour la forme*, n'est pas arrivé à des conclusions bien précises. »

Ce ne sont pas des explications qu'il apporte, car on en savait à Vienne comme à Londres bien plus qu'il n'en savait lui-même sur toutes ces questions. Ce ne sont pas des propositions, pas même des demandes. Non ! ce sont de simples *aperçus*.

En vérité, cela valait bien la peine, pour la France du moins, d'aller à Vienne y faire de l'esprit et donner des *aperçus* de forme attrayante pendant que les Prussiens tenaient Paris.

Mais si le voyage était inutile pour la France, il ne l'était pas pour la candidature qui se posait alors.

« Il a plus parlé des bévues de la dernière dynastie que des plans et des espérances *du gouvernement qui lui a succédé* », écrivait le ministre américain.

Quand ces dépêches sont entrées dans le domaine de la publicité, l'attention générale était tout entière aux événements, et on n'a pas donné à ces phrases le relief qui leur appartient.

Toute la mission de M. Thiers est dans ces quelques lignes. Il avait commencé à Londres, il recommençait à Vienne, il continua à Pétersbourg.

Le thème était en trois points : d'abord, l'idiotisme de l'Empereur ; secondement, la bonne volonté, mais la nullité du gouvernement de la Défense nationale ; troisièmement, l'éloge de sa propre personne, ayant tout prévu et pouvant seul tout réparer.

Il serait injuste de reprocher à M. Thiers de n'avoir pas rapporté de son tour d'Europe autre chose que quelques paroles insignifiantes ; mais, d'un autre côté, il est incontestable que cette exhibition de rancune sénile et d'infatuation voisine du comique a jeté un jour défavorable sur ses entreprises et enlevé beaucoup de poids à ses paroles.

Passons maintenant des réflexions aux rectifications.

S'appuyant sur la déposition de M. Thiers, M. Sorel écrit ceci en parlant des ministres autrichiens :

« Ils racontèrent à M. Thiers tout ce qu'ils avaient fait pour ôter à M. de Gramont toute illusion sur la possibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche ; ce qu'ils disaient était vrai jusqu'au 15 juillet ; mais ils omettaient d'avouer que la guerre déclarée, ils avaient tâché d'en profiter. »

Ces lignes que nous venons de citer sont remplies d'inexactitudes ; mais pour mieux rétablir la vérité il convient de distinguer les trois parties qui concourent, sciemment ou non, à la défigurer, savoir : M. Thiers, les ministres autrichiens et l'auteur.

Le fait en lui-même est faux, c'est-à-dire que les ministres autrichiens, Beust et Andrassy, n'avaient avant la guerre *rien fait pour ôter à M. de Gramont toute illusion sur la possibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche.*

Maintenant est-ce M. Thiers qui se trompe en prêtant ce langage aux ministres autrichiens, ou ces messieurs ont-ils trompé M. Thiers en le lui tenant?

Nous croyons qu'il est aujourd'hui démontré que MM. de Beust et Andrassy ont réellement tenu à M. Thiers le langage qu'il leur prête, et que, par conséquent, ce sont eux qui ont trompé M. Thiers.

Nous en donnerons une preuve assez curieuse, qui est venue maladroitement s'offrir d'elle-même quelques mois après la publication des dépositions de l'enquête parlementaire.

Mais nous mentionnerons d'abord quelques circonstances qui montrent à quel point il est peu probable que les ministres autrichiens aient pu chercher à convaincre l'ambassadeur de France de l'impossibilité d'une alliance austro-française.

Pendant le séjour de M. de Gramont à Vienne et le ministère de M. de Beust qui succéda, après la guerre de 1866, au comte de Mensdorff, il ne s'est pas présenté une seule occasion, pas un seul incident y compris l'entrevue de Salzbourg, qui ait amené l'ambassadeur de France à sonder les intentions de l'Autriche pour savoir si cette puissance était disposée à faire la guerre.

Une telle pensée était même si loin de la politique française, qu'en 1867, lorsque les souverains se rencontrèrent à Salzbourg, l'empereur Napoléon y vint avec l'intention de donner à sa visite un caractère de simple condoléance et de pure courtoisie. Ce fut M. de Beust qui insista pour qu'il se fît un écrit, sous forme de procès-verbal, constatant l'accord des deux gouvernements, et l'entente commune qui les unissait sur la plupart des questions politiques; ce fut lui

qui en prit l'initiative et qui en proposa la rédaction et l'adoption.

Il n'y était certes pas question de guerre. Tout au contraire, on y considérait l'entente de la France et de l'Autriche comme une garantie de paix, et on y voyait une barrière suffisante, quoique pacifique, contre les envahissements de l'hégémonie prussienne.

Plus tard, en 1869, lorsque commencèrent les négociations secrètes entre la France, l'Italie et l'Autriche, il paraît difficile d'admettre que MM. de Beust et Andrassy aient fait des efforts pour *ôter à M. de Gramont toute illusion sur la possibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche*. Que serait-il arrivé en effet si M. de Beust avait parlé dans ce sens à l'ambassadeur de France? Celui-ci en eût aussitôt informé son gouvernement, et alors on eût dit à Paris: « Mais que signifie ce langage de M. de Beust? Comment! c'est pendant qu'il négocie avec nous les conditions d'une alliance, qu'il déclare à notre ambassadeur à Vienne que l'alliance est impossible? S'il en est ainsi, il est inutile de continuer. » Et on eût prévenu le gouvernement italien de cette double attitude.

Mais rien de tout cela n'est arrivé, et M. de Beust n'a jamais rien dit à Vienne, à M. de Gramont, qui fût de nature à mettre en doute la possibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche.

Quant à M. Andrassy, il y avait une bonne raison pour qu'il ne le fît pas. Il ignorait les négociations de 1869, et M. de Beust, qui pressentait déjà en lui un rival, et peut-être un successeur, le tenait volontiers à l'écart.

Aussi n'avait-il pas fréquemment l'occasion de parler politique avec les diplomates étrangers. Il était

membre du ministère hongrois proprement dit, les affaires extérieures n'étaient ni de son ressort ni de sa compétence. Cependant il venait quelquefois à Vienne, et pouvait de temps en temps causer avec les diplomates.

C'est donc en faisant allusion à ces conversations intermittentes qu'il aura cru pouvoir s'unir à M. de Beust, dans les assurances que celui-ci prodiguait à M. Thiers, et lui dire que lui aussi n'avait rien négligé pour convaincre M. de Gramont de *l'impossibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche.*

Si M. Thiers, avant de partir pour Vienne, avait étudié les rapports antérieurs des deux puissances; s'il avait été au courant de ce qui s'était passé entre les deux gouvernements, il eût arrêté d'un mot ces protestations, ou du moins il eût laissé voir à ses interlocuteurs qu'il connaissait la situation, et que ces déclarations étaient superflues.

Il faut croire que dans « les aperçus, aussi intéressants pour le fond qu'attrayants pour la forme, qu'il leur donna sur l'origine et la marche de la guerre », M. Thiers leur fournit aussi la preuve de son ignorance, et qu'ils en profitèrent pour le tromper.

Longtemps après, lorsque M. Thiers était président et que sa déposition devant l'enquête parlementaire devint publique, elle donna lieu à une polémique dans laquelle M. de Gramont contesta l'exactitude du passage relatif au langage présumé dont les ministres autrichiens paraissaient avoir voulu se donner le mérite aux yeux de M. Thiers.

Le public se trouva en présence d'une affirmation catégorique de M. Thiers et d'un démenti absolu de M. de Gramont. Les amis du président tinrent

pour l'affirmation, les autres pour le démenti. D'autres encore se dirent peut-être avec l'auteur du volume dont nous achevons la lecture : « Il y a désormais deux mesures pour la sincérité », ce qui explique tout. Ces messieurs n'ont pas pris la même mesure.

C'était vrai du reste.

Mais M. Thiers, devant qui tout pliait alors, les lois comme les législateurs, M. Thiers s'irrita de cette contestation, et il demanda à Vienne qu'on lui écrivît quelque chose qui fût de nature à confirmer sa déposition.

Ce fut alors que M. Andrassy, qui avait, pendant ce temps, remplacé M. de Beust et avait relégué ce dernier à l'ambassade de Londres, prit la plume et écrivit à M. Thiers, en décembre 1872, une lettre qui fut publiée et dans laquelle se trouve le passage suivant :

« Si le précédent ministre de France à Vienne était assez bon pour se souvenir de la conversation que j'eus avec lui *à l'époque où l'élévation du prince de Hohenzollern était sur le tapis, et où l'on croyait à la possibilité de la coopération de l'Austro-Hongrie au cas d'une guerre avec la Prusse,* il se souviendra qu'il me remercia de la sincérité de mes explications, aimant mieux, comme il le dit alors, ne pas faire concevoir à son gouvernement des espérances qui pourraient lui causer plus tard un désappointement. »

Cette lettre, que son contenu soit vrai ou non, a pour effet incontestable de mettre M. Thiers hors de cause. Il à donc eu raison de se la faire écrire.

En effet, du moment où M. Andrassy vient con-

firmer par écrit le langage que M. Thiers lui prête dans sa déposition, il est évident qu'il le lui a tenu.

La question est donc ramenée à ces deux termes, savoir : l'affirmation du comte Andrassy et la dénégation de M. de Gramont.

Or, la mémoire du comte Andrassy a été, dans ce cas-ci, plus alerte et plus complaisante que fidèle, car il n'a jamais eu avec M. de Gramont un seul entretien où il fût question du prince de Hohenzollern, et en voici la preuve :

Tout le monde connaît « *l'époque où l'élévation du prince de Hohenzollern était sur le tapis et où on croyait à la possibilité de la coopération de l'Austro-Hongrie en cas d'une guerre avec la Prusse.* »

C'était le 3 juillet 1870. Il n'en était pas question avant cette date.

Or, M. de Gramont parti de Vienne le 28 avril 1870, y retourna le 24 mai suivant pour remettre à l'empereur François-Joseph ses lettres de rappel, et en repartit le 28 mai *pour n'y plus revenir.*

Comment concilier ces dates avec celle de la soi-disant conversation dont rend compte M. Andrassy, et qui, selon lui, aurait eu lieu à une époque qui est nécessairement postérieure au 3 juillet.

Il est difficile, on le voit, d'affirmer un fait matériellement inexact avec plus de complaisance et plus de légèreté que ne l'a fait, en cette circonstance, M. le comte Andrassy.

Même légèreté et même inexactitude de la part de M. Sorel quand, négligeant des investigations aussi faciles, il fait suivre sa citation de ces mots : « Ce qu'ils disaient était vrai jusqu'au 15 juillet. »

Non, cela n'était pas vrai, ni jusqu'au 15 juillet,


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02614 4264